

Mayet

# L'Antenne



N°97

Rénovation

Brevet Sarthois  
du **randonneur**

Nouvelle voie  
**Pique prune**



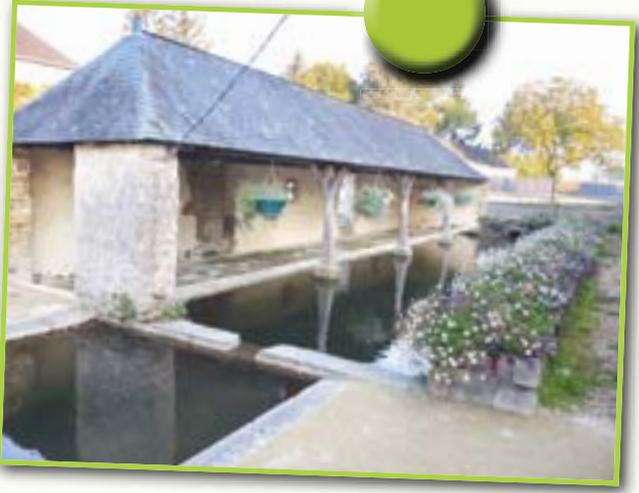
**Décembre 2016**

B u l l e t i n m u n i c i p a l

# MAYET



# EN



# IMAGES



## Infos Mairie

### Mairie de MAYET

Tél : 02.43.46.60.11

(mairie-mayet.fr)

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi

9 h à 12h - 13h30 à 18h

Mercredi 9 h à 12h - 15 h 30 à 18 h00

Vendredi 9 h à 12 h et 13h30 à 17 h00

Mise en vente de terrains à bâtir viabilisés (clos de l'Aubépin)

Les surfaces sont comprises entre 1000 et 1800 m<sup>2</sup> au prix de 35.88 €/ttc/le m<sup>2</sup>

Pour plus d'informations contacter la mairie au 02.43.46.91.93

OU 02.43.46.60.11

### Pompiers

Tél 18 - Chef de centre,

Grégory MARTIN

### Gendarmerie Nationale

MAYET : tél 17 ou 02.43.46.60.04

Mayet

Mardi de 8 h à 12 h

Jeudi de 14 h à 18 h

Samedi de 14 h à 18 h

Aubigné Racan

Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 14 h à 18 h

### Heures d'ouverture de la Poste

02.43.46.60.49

Du lundi au vendredi

9 H - 12h15 /14h - 16h 45

Samedi 9h - 12h

### Action sociale de proximité

Circonscription d'Action Sociale de la Vallée du Loir

MME GAUTHIER-DUBOIS Sophie

MME COLLIER Charlotte

22 Avenue de la Pelouse 72360 MAYET

02.43.38.18.20

### Antenne PAIO du LOIR

Permanence à la Mairie le jeudi matin

sur Rendez-vous auprès de la conseillère

### Conciliateur de Justice

Permanence à la Mairie le 1er et 3ème

mardi de chaque mois sur Rendez-vous au 02.43.46.60.11

### Familles Rurales

Permanence à la Mairie tous les lundis après midi



L' Antenne de Mayet N° 97- Décembre 2016



### INSCRIPTION Listes Electorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales politiques jusqu'au 31 Décembre 2016 munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En cas de changement d'adresse ou d'état civil, merci de bien vouloir le signaler en Mairie, auprès de Mme Senaille

**02.43.46.91.90**

### VOS DÉCHETS MÉNAGERS en 2017

Nouvelle collecte des déchets ménagers pour les habitants de maison individuelle. La collecte des déchets ménagers évolue à partir de janvier 2017.

Pour la majorité des habitants qui vivent en maison individuelle, elle s'effectuera dorénavant avec des bacs à couvercle jaune pour les emballages à recycler, un bac à couvercle noir pour les ordures ménagères. Ces bacs ont été distribués aux foyers concernés durant le dernier trimestre 2016.

#### La fréquence et les calendriers de collecte:

Elle sera de une fois par semaine pour le bac des ordures ménagères et de une fois tous les quinze jours pour le bac des emballages à recycler. Les bacs doivent avoir les couvercles fermés pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Les calendriers de collecte sont disponibles à la mairie et au Syndicat du Val de Loir au Lude. Vous pouvez également les télécharger sur le site internet de la commune ou du Syndicat ([www. syndicatvaldeloir.fr](http://www.syndicatvaldeloir.fr)).

Si vous habitez dans un immeuble, la collecte s'effectuera toujours par le biais de colonnes implantées dans la commune.

Si vous avez une résidence secondaire, vous continuerez d'apporter vos déchets aux colonnes. C'est la solution la plus pratique pour vous.

Attention, les emplacements des colonnes implantées sur les communes ont changé. Ils sont maintenant installés à proximité des bourgs. La liste des adresses est disponible à la mairie et au Syndicat du Val de Loir au Lude. Vous pouvez également la télécharger sur le site internet de la commune ou du Syndicat ([www. syndicatvaldeloir.fr](http://www. syndicatvaldeloir.fr)).

#### Besoin de plus d'informations ?

Le Syndicat du Val de Loir a mis à votre disposition un numéro de téléphone spécial : **02 43 94 51 52** du lundi au vendredi de **9h à 12h et de 14h à 17h.**

**Vous l'avez reçu dans votre bte aux lettres**

**NEWS LETTER**  
du Syndicat Mixte du Val de Loir pour collectes et traitements des déchets  
**Septembre 2016**

**DÉCHETS MÉNAGERS : MISE EN ŒUVRE DE LA RÉORGANISATION DE LA COLLECTE**

La délibération du syndicat qui a estimé les nouveaux schémas de collecte

À la suite des difficultés rencontrées lors de la précédente négociation de la collecte des déchets ménagers, le Syndicat se voit engagé à harmoniser le service proposé aux habitants. Lors de la séance du 27 octobre 2015, le comité syndical a décidé un bac à couvercle jaune pour les emballages à recycler et un bac à couvercle noir pour les ordures ménagères. La collecte en porte à porte sera hebdomadaire pour le bac des ordures ménagères et d'une fois tous les 15 jours pour les emballages à recycler.

**Zoom sur la nouvelle collecte**

- Les foyers qui habitent dans des résidences individuelles et qui auront leur ancien bac distribué aux ordures ménagères et le bac à couvercle jaune, ainsi que les bacs à couvercle noir pour les emballages à recycler.
- Les foyers qui habitent en habitat collectif conserveront, sauf exception, la collecte en apport volontaire aux colonnes et à l'aise d'un bac.
- Les emplacements des colonnes sont changés et priorisés sans donner aucune information aux autres bacs.
- Les foyers qui ont des résidences secondaires sur notre territoire conserveront également le système d'apport volontaire aux colonnes et de bac à couvercle.

**Information des différents publics**

Le syndicat a organisé une campagne d'information auprès des différents publics afin d'accompagner les changements.

**Les secrétaires de mairie et les personnels d'accueil des communes concernées**

Avec l'ajout des flux, un cycle de réunions est prévu afin de présenter l'ensemble de la mise en œuvre de la nouvelle collecte. En contact direct avec les administrés, ils sont un maillon essentiel de la chaîne d'information. Nous leur remercions les intervenants afin qu'ils puissent expliquer, dans de bonnes conditions, la réorganisation.

**Les habitants**

Le journal "Déchiffrement" a été mis à contribution en ce qui concerne l'élaboration de la nouvelle information complète sur les changements à venir. Les foyers qui auront leur bac distribué recevront un courrier d'information et se verront remettre un bac à couvercle jaune et un bac à couvercle noir.

Les calendriers de collecte en porte à porte ainsi que les nouvelles adresses des colonnes seront distribués en fin d'année en mairie et téléchargés sur le site internet du Syndicat et des communes.

**La presse**

Une conférence de presse sera organisée en septembre.

**LA DISTRIBUTION DES BACS**

Le Syndicat va recevoir une dizaine d'agents. Ils effectueront la distribution des bacs. Ils seront, dès réception, bénéficiaires d'une formation complète assurée par le Syndicat afin qu'ils puissent répondre aux questions des habitants.

**La distribution des bacs débutera le 27 octobre selon le décompte géographique suivant :**

- 1) communes de la communauté de communes du Brian Ludois,
- 2) communes de la communauté de communes du Coteau de Picouville,
- 3) communes de la communauté de communes Aurois et Lude,
- 4) communes de la communauté de communes de Loir et Sarthe.

Cette distribution s'achèvera dans le courant du mois de décembre.

**A NOTER :** en cas d'absence, les bacs seront laissés devant le domicile. Il faut pour cela que le nom des habitants soit écrit sur leur boîte à lettres. Sans cela, les bacs ne seront pas remis. Un avis sera déposé dans la boîte à lettres et un itinéraire passage sera effectué ultérieurement.

**POUR NOUS CONTACTER**

Toutes les équipes du Syndicat sont mobilisées et à votre écoute. Si vous souhaitez des compléments d'information sur la nouvelle collecte, contactez nous au **02 43 94 51 52** ou rendez-vous sur le site [www. syndicatvaldeloir.fr](http://www.syndicatvaldeloir.fr)



AVANT

APRES

## CIMETIERE rénové

Comme annoncé dans le dernier bulletin, le carré militaire a été entièrement rénové avec l'aide du Souvenir Français et de notre service technique. Seules les pierres tombales ont été enlevées, et remplacées par des croix blanches portant chacune une plaque avec les noms, prénoms, et dates.

L'inauguration de ce nouveau carré militaire a eu lieu le 11 novembre 2016 en présence de nombreuses personnalités.

Dans le carré des cavurnes un columbarium a été mis en place, comportant 8 cases personnalisées en granit, chacune pouvant contenir jusqu'à 4 urnes. A chaque case correspond un emplacement pour mettre une fleur.

Comme la municipalité s'y était engagée, l'entreprise Duluard a procédé aux exhumations et réductions des restes post mortem de 20 concessions anciennes. En 2017, c'est le carré commun inclus dans le carré 1 qui sera repris, soit 36 concessions. Une procédure va être lancée pour les concessions perpétuelles abandonnées depuis longtemps.

Le cimetière est entretenu régulièrement par le service espaces verts, les familles qui ont fait des plantations sont priées de bien vouloir les enlever, seules les plantes en pot ou fleurs sont autorisées à condition de ne pas déborder sur les allées et les concessions voisines.



## RENOVATION du lavoir de la Caille

Le lavoir de la Caille de Mayet a accueilli deux ateliers gratuits organisés par le Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Loir, le 25 juin le thème était les enduits traditionnels et le 1er octobre sur les peintures naturelles.

Les ateliers ont été animés par Delphine Massart, animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays Vallée du Loir et orchestrés par deux artisans spécialisés dans la restauration du patrimoine, Jean-Luc Huger le 25 juin et Dominique Soive le 1er octobre.



### Enduits traditionnels:

" On a fait deux couches pendant la journée. On a commencé avec la préparation de l'enduit et après son jeté au mur pour faire le dégrossi. Le temps du séchage, on a fait la pause repas et la partie théorique de l'atelier. Nous avons terminé par la couche de finition ", a expliqué Jean-Luc Huger. Ce professionnel qui compte 30 ans d'expérience est toujours heureux de partager son savoir faire pour la restauration à l'ancienne.

### Peintures naturelles:

Après une matinée d'enseignement théorique, le groupe d'une dizaine de personnes, est passé à la pratique, avec la préparation de la peinture à la chaux avec pigment naturel et l'application de la peinture sur les murs à l'intérieur du lavoir. Le groupe très motivé à l'ouvrage, non seulement a terminé l'espace prévu pour l'atelier, mais a également repeint les autres murs intérieurs.

### L'idée ? Pouvoir le faire soi-même.

Les ateliers gratuits proposés par le Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Loir, permettent d'acquérir des connaissances et du savoir faire, utiles à la restauration du patrimoine. « **Le Pays Vallée du Loir a mis en place en 2013 une charte architecturale et paysagère qui est disponible sur [pays-valleeduloir.fr](http://pays-valleeduloir.fr). Dans ce cadre là, on a voulu que cette charte vive, en lui donnant un aspect plus concret avec ses ateliers et donner des outils pratiques, aux habitants. L'idée c'est que les gens puissent faire les choses eux-mêmes ou bien savoir de quoi ils parlent et ce qu'ils veulent quand ils font appel à un artisan, pour leurs projets de restauration ou de rénovation de leur habitat** », a précisé Delphine Massart.



Contact: Fabienne TAILLECOURT Déléguée Communautaire Aune et Loir en charge du dossier P.A.H

## CINQ NOUVEAUX VISAGES dans les employés municipaux

Benjamin Rachet, Stéphan Imbault, Johnny Soyer, Céline Ménager et Bérengère Creuset sont les cinq jeunes en contrat emploi d'avenir, venus renforcer les équipes des employés de la ville de Mayet. Benjamin, Parcéen de 19 ans et Stéphan, Fléchois de 20 ans, sont polyvalents aux espaces verts. Céline, Mayétaise de 22 ans et Bérengère, Védaquaise de 26 ans, sont à l'entretien des locaux, encadrement scolaire, animation le temps de la cantine et aide aux enseignantes. Et enfin, Johnny, Savignéen de 24 ans, affecté à la voirie. Contrat emploi d'avenir, un bon tremplin pour la vie active. Jean-Paul Beaudouin maire de Mayet, précise :

**« Pour une collectivité comme la nôtre c'est une façon aussi de gérer les contraintes financières qui sont aujourd'hui supportées par les collectivités. Cela permet un rajeunissement des équipes dans un cadre qui est bordé et qui est rassurant pour l'employeur. Pour les jeunes, c'est une opportunité qui leur est offerte d'entrée dans la vie active ». Les premiers contrats à Mayet, ont été signés en 2013. Arrivé à leur terme quel bilan ? « Ici, on a tout les cas de figure. Des jeunes ont été titularisés par la collectivité, on en a qui ont mis un terme à leur contrat car ils ont trouvé autre chose et aussi une jeune qui est arrivée au bout de son contrat, sans trouver autre chose ».**

Les six mois suivant le terme de l'emploi d'avenir, la Mission Locale Sarthe et Loir, continue le suivi et l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches.



Le contrat emploi d'avenir, un travail commun constant entre le jeune employé, l'employeur et la Mission Locale.

### LA MISSION LOCALE aide les jeunes de 16 à 25 ans



La Mission locale Sarthe et Loir est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé. Nicolas Martin conseiller et référent entreprise de la Mission locale Sarthe et Loir, aide dans l'élaboration des projets,

de recherche d'emploi, de formation, et l'accès aux droits. En lien avec les partenaires locaux, la Mission locale Sarthe et Loir apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés que rencontrent les jeunes, aussi bien dans les domaines de l'emploi et de la formation, que dans ceux de la mobilité, du logement, de la santé, des loisirs ou des ressources.

**Permanences de la Mission Locale Sarthe et Loir, à la mairie de Mayet, le jeudi de 9 h 30 à 12 h. Contact : [n.martin@ml-sartheLoir.fr](mailto:n.martin@ml-sartheLoir.fr)**

### CONTRAT emploi d'avenir ?

Christophe Hoyau, responsable du service emploi de la Mission Locale Sarthe et Loir explique :

**« Le dispositif emplois d'avenir mis en place fin d'année 2012 est à destination d'un public de 16 à 25 ans au niveau 5 types CAP-BEP, ou pas qualifié. Il y a une prise en charge faite par l'Etat, de la part salariale ».** Soit 75 % du Smic brut, s'il appartient au secteur non marchand, public ou associatif, ou bien 35 % du Smic brut, s'il appartient au secteur marchand, industriel ou commercial.



**« En contrepartie de cette prise en charge, plutôt conséquente à mon sens, il y a l'obligation de mettre en place un parcours de formation à destination du jeune avec une montée en compétence, formation diplômante ou qualifiante ».** Au terme de l'emploi d'avenir une attestation de formation ou d'expérience professionnelle, une certification professionnelle reconnue, ou encore une validation des acquis de l'expérience, vient concrétiser la formation. Pour la mairie de Mayet cela passe par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

## CUEILLIR DES CHAMPIGNONS, OUI mais pas n'importe comment

Entre le 1er juin et le 28 février compris la cueillette des champignons sur les forêts domaniales de Bercé, Sillé, Petite Charnie et Perseigne Sarthe) est interdite tous les jeudis, de 9h à la tombée de la nuit et toutes les nuits.

### LES CHAMPIGNONS ET VOUS...



Les champignons occupent pratiquement tous les types d'écosystèmes terrestres et toutes les niches écologiques.

Leur abondance et leur diversité sont particulièrement grandes dans les écosystèmes forestiers où ils sont présents dans le sol, l'humus et les arbres. Ce que l'on voit d'eux, pied, langue ou chapeau, n'est que la partie visible d'une étrange vie cachée, essentielle à la forêt...

j'aime la forêt ensemble, protégeons-la!



### Guide des bonnes pratiques

- ✓ Assurez-vous que la cueillette est autorisée le jour où vous venez en forêt. Pour préserver la biodiversité et la régénération des champignons, certains jours de la semaine sont interdits à la cueillette (arrêtés préfectoraux).
- ✓ En Sarthe et en Mayenne, dans les forêts domaniales, la cueillette est interdite tous les jeudis et est interdite de nuit tous les jours de la semaine.
- ✓ Limitez votre récolte aux seuls champignons identifiés comme comestibles et sûrs. Il est interdit de ramasser plus de 5 litres (un panier) de champignons par personne lors d'une cueillette. Des contrôles peuvent avoir lieu.
- ✓ Coupez les champignons au pied à l'aide d'un couteau uniquement ! N'arrachez jamais un champignon ! Ils peuvent ainsi continuer à prospérer.
- ✓ Les parcelles de jeunes semis ou en régénération sont interdites à la cueillette, vous écraseriez les jeunes pousses, l'avenir de la forêt.
- ✓ Pour permettre l'identification du champignon, ramassez-le en entier, avec son pied. En cas de doute, rendez-vous chez un pharmacien mycologue.
- ✓ Ne mélangez jamais des espèces connues avec d'autres inconnues ou douteuses.
- ✓ N'utilisez pas de sac plastique pour les transporter pour éviter de les laisser macérer. Laissez les lieux propres après votre passage.
- ✓ Garez-vous sur les espaces appropriés. Ne bloquez ni les voies dédiées à l'intervention des secours ni les voies consacrées au travail des forestiers.
- ✓ Optez pour une tenue voyante et ne pénétrez pas dans les zones d'exploitation forestière ni les zones de chasse.
- ✓ Respectez les plans de circulation du massif et ne vous garez pas devant les barrières.

Plus d'informations sur les champignons et la forêt, des fiches détaillées sur les espèces comestibles ou dangereuses, etc., ici :



Office National des Forêts

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)

Suivez-nous également sur :  et 

L'ONF est certifié ISO 9001 et ISO 14001 pour ses activités de gestion durable de la forêt  10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

## LE MECANISME BUDGETAIRE 2016

DEPENSES			RECETTES				
A	charges à caractère général	861 982	29%	G	produits divers	36 850	1%
B	autres charges de gestion courantes	209 702	7%	H	impôts et taxes	1 512 486	51%
C	charges diverses	214 666	7%	I	dotations et subventions	937 683	32%
D	charges de personnel	1 216 591	41%	J	autres produits de gestion courante	75 500	3%
E	charges financières	189 068	6%	K	excédent de fonctionnement reporté	406 250	14%
2 692 009							
F	<b>virement à la section d'investissement</b>	<b>276 760</b>	9%				
<b>TOTAL</b>		<b>2 968 769</b>		<b>TOTAL</b>		<b>2 968 769</b>	
L	report de la section d'investissement	182 809	12%	P	<b>virement de la section d'investissement</b>	<b>276 760</b>	19%
M	remboursement des emprunts	372 093	25%	Q	ventes de terrains à bâtir et divers	172 147	12%
N	investissements	704 613	47%	R	dotations et subventions	938 005	63%
O	reste à réaliser 2015	234 135	16%	S	reste à réaliser 2015	106 738	7%
<b>TOTAL</b>		<b>1 493 650</b>		<b>TOTAL</b>		<b>1 493 650</b>	

### Quelques précisions sur Les difficultés à gérer une commune

C'est d'abord une entreprise de 35 employés, elle doit donc bénéficier d'une gestion plutôt entrepreneuriale et rigoureuse. La décision du gouvernement de baisser les dotations de l'état de 10% représente une somme assez conséquente d'environ 92000 euros.

Parallèlement l'état se charge d'augmenter certaines dépenses non financées comme les TAP pour les écoles (temps d'accueil périscolaire)

Cela déséquilibre assez fortement le budget,

#### Il faut donc dans ce cas-là, prendre des décisions de gestion,

- soit augmenter les impôts
- soit réduire l'investissement
- soit réduire nos charges en sachant que 62% sont incompressibles (charges D+E+F). Nous avons donc regardé les gros postes de charges restantes tels que :
  - EDF+GAZ (173000 euros).
  - Voirie et travaux bâtiments (285000).
  - Maintenance (33500).
  - Subventions (107000).

### La commune a-t-elle cherché à baisser les dotations aux associations ?

Nous avons étudié suite à la baisse des dotations de l'état tous les postes de dépenses comme le fait tout un chacun en cas de baisse de ses revenus et d'augmentation de ses charges. Oui les subventions des associations ont été baissées, nous avons mis en place des critères qui prennent en compte :

- le nombre d'adhérents.
- le nombre de salariés.
- le résultat de leur bilan.
- leur trésorerie.

Une subvention n'est pas un acquit, elle est destinée à aider les associations dans la mise en œuvre de leurs projets.

Dans le budget de fonctionnement plusieurs postes sont incompressibles (les salaires, les charges financières) soit D + E + F donc 56 % du budget, il nous reste les postes A+B+C et dans ces charges il y a les subventions aux associations et aussi l'entretien des bâtiments, la voirie, l'EDF le GAZ, les TAP etc.

### Peut-on parler de gestion à la petite semaine à propos des communes ?

#### C'est impossible pour 7 raisons

- 1** le budget doit être présenté et voté en équilibre.
- 2** les comptes et les budgets sont contrôlés et validés par le TPG (trésorier payeur général), il est de plus engagé sur ses propres deniers en cas d'irrégularité.
- 3** la préfecture valide ensuite les budgets et demande éventuellement RDV au maire et au DGS (directeur de la mairie).
- 4** la cour des comptes ressort certains dossiers à partir d'alertes financières,
- 5** d'une manière générale les communes sont gérées par des conseillers soucieux des deniers publics et qui ont une obligation de bonne foi, aussi pour quelle raison des professionnels ou anciens professionnels changeraient-ils leur façon de gérer en étant élu,
- 6** lors des demandes de financement les comptes de la commune sont contrôlés et validés par les banques.
- 7** il y a un Directeur des services et ses 35 employés qui n'oublie pas de faire part des éventuels dysfonctionnements, ils sont avant tout, des professionnels sérieux.

### La difficulté majeure de la gestion communale est la gestion de la trésorerie

En effet lors du vote du budget nous n'avons pas connaissance des dotations avec précision.

Nous récupérons la TVA sur les investissements 2 ans après les dépenses.

Pendant ce temps il faut payer les salaires et les charges puis les diverses factures (artisans, commerçants, entreprises etc.)

#### pourquoi avoir emprunté 2 fois 200 000 euros,

Le 1er emprunt a été fait pour financer du matériel (camions, tondeuses, pelleteuse), certains véhicules ne passaient plus le contrôle technique. Il était réclamé une optimisation de l'entretien général de la commune. Depuis nous pouvons constater une forte amélioration de notre environnement même si il y a toujours à faire. Le second prêt a servi à rembourser une ligne de trésorerie qui était entre-autre utilisée à financer des investissements (gain pour la commune 15000 euros d'intérêts sur 10 ans)

## TRAVAUX Voiries

La première partie de la route de Sarcé a été terminée avec plusieurs modifications (Création de places de stationnement, pose supplémentaire de bordures ...) malgré cet aménagement pour réduire la vitesse, certains conducteurs ne respectent pas la réglementation routière surtout au niveau vitesse.

L'avenue du Pique Prune et le parking desservant les 2 écoles ( Jules ferry et Notre Dame de Bonneval) ont été ouverts fin septembre avec un mois de retard suite aux mauvaises conditions météorologiques.

Cette nouvelle avenue et parking n'est accessible que par la rue Bouttevin Boulay et permet aux enfants d'accéder aux écoles en toute sécurité.

Le chemin Des Glonnières est interdit dans les 2 sens de circulation sauf pour les riverains qui peuvent l'emprunter depuis la rue Bouttevin Boulay et les feux tricolores seront déposés.

Les travaux de reprise avec reprofilage et émulsion en double gravillonnage ont été réalisés en octobre (chemin de l'archerie, route des pommiers, chemin du pressoir, chemin du chêne creux, chemin de garnache et reprises partielles sur certains chemins.

La mise en place de 2 indicateurs de vitesse installés route de Pontvallain et rue Eugène Thermeau permet de rappeler à chacun le niveau de vitesse à l'entrée du bourg.

L'empierrement ( 1200 tonnes de matériaux ) de nos chemins communaux avec passage du rouleau compresseur a été réalisé par les services techniques avec des reprises partielles suite aux dégradations par les intempéries.



## TRAVAUX Bâtiments communaux & Ecoles

Comme vous avez pu le constater de nombreux travaux de rénovation de bâtiments ont été réalisés pendant les grandes vacances d'été ; je laisse le soin à Ghislaine Polisset de vous parler des travaux de l'école.

**SEPTEMBRE :** le mois de toutes les rentrées (des écoliers, collégiens, ...) mais aussi du monde économique et associatif.

Si le soleil faisait regretter les vacances, les enfants étaient heureux de se retrouver. Les plus petits qui faisaient leur première rentrée à l'école maternelle ST Exupéry se sont vite laissés guider par les plus grands et les quelques larmes se sont vite transformées.

Les travaux d'amélioration du cadre des établissements ont été poursuivis, (peintures, installation de WC, rénovations diverses, pose d'un chalet, ...), ainsi que l'aménagement du parking de l'école maternelle. L'objectif demeure la protection et la sécurité des enfants lorsqu'ils arrivent à l'école. Ce projet a été soutenu avec les élus et des membres de l'association de parents d'élèves.

Les élèves de l'école primaire Jules Ferry ont été ravis de retrouver une école plus gaie, plus lumineuse. En effet, les façades extérieures et à l'intérieur de la cour ont été entièrement rénovées et repeintes. Un deuxième bâtiment modulaire a été installé (pour l'accueil des activités péri-scolaires et les T.A.P.) ainsi que la pose de table/banc sur la cour. Le préau a été décoré par une fresque fabriquée par les enfants. Rentrée sans problème avec une équipe enseignante attentive, comme pour les autres établissements.

Le changement de lieu d'entrée de Jules Ferry (accès vers le parking) a impliqué des changements importants (portails, matérialisation, ..... ) ayant pour finalité la sécurité des enfants.

Chacun aura pu voir que l'école Notre Dame de Bonneval était maintenant implantée près de l'école Jule Ferry, dans des locaux récemment construits.

### RESTAURATION SCOLAIRE :

Les enfants accueillis à la cantine scolaire désormais appelée "L'Amuse-bouche" bénéficient de repas diversifiés, équilibrés, privilégiant l'approvisionnement en circuit court qui s'inscrit, aussi, dans les actions de développement durable. Une sensibilisation au tri des déchets et de la lutte anti-gaspillage est un vrai succès. Les enfants sont très réceptifs à ces règles qui régissent le climat et leur avenir futur. Merci au personnel de cuisine (Gemel Zougar, Julien Chevereau et Chantal Millet) qui sait mettre en oeuvre tous les ingrédients nécessaires pour que cela fonctionne bien car la restauration scolaire est un enjeu majeur de santé publique, car les bons réflexes s'acquièrent dès le plus jeune âge.

Notre "Amuse-bouche" accueille depuis la rentrée de septembre, les élèves de l'école Notre Dame de Bonneval, et ce dans de bonnes conditions.

Là aussi, les enfants ont pu découvrir une cantine rénovée, repeinte (par le personnel de cuisine), installation de WC pour petits, qui outre le fait de bien y manger y ajoute celui d'y être bien.

Concernant la cantine Marie Curie, les fenêtres côté cour ont été changées afin d'apporter le maximum de confort thermique tant pour les enfants que pour le personnel qui y travaille.

### PARKING du PIQUE-PRUNE

Il était attendu car il dessert les entrées de l'école Jules Ferry et Notre Dame de Bonneval. Sa création répond à un réel besoin tant pour la facilité d'accès que pour la sécurité des enfants. Les voies d'accès sont en effet sécurisées, larges, bien éclairées et permettent une circulation suffisamment fluide lors des rentrées et sorties de classe. La réalisation est positive à tous niveaux. Pour conclure, on peut assurer qu'il s'agit d'une bonne rentrée et que la poursuite des travaux de rénovation sera au rendez-vous pour le bien de tous.

Ghislaine POLISSET  
Adjointe au Maire  
responsable des Affaires scolaires



L'AMUSE-BOUCHE

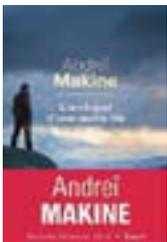
## LA RENTREE LITTÉRAIRE : Nos lectures hivernales

Parmi les 650 romans qui se disputent les étals en librairie, voici notre première sélection. Bonne lecture.



Valentine GOBY, *Un paquebot dans les arbres* Ed. Actes sud, 267 p.

À la fin des années 1950, Mathilde, adolescente, voit partir son père puis sa mère pour le sanatorium d'Aincourt. Commerçants, ils tenaient le café de La Roche-Guyon. Doué pour le bonheur mais totalement imprévoyant, ce couple aimant laisse alors ses deux plus jeunes enfants dans la misère. Mathilde adolescente rebelle tient à bout de bras ses parents tuberculeux en résidence forcée dans « le paquebot blanc » (un sanatorium) et son jeune frère. Elle a la rage contre l'imprévoyance de son père qu'elle adore, contre la pauvreté et surtout contre l'exclusion sociale qu'entraîne la tuberculose, véritable peste blanche, pas encore maîtrisée dans les années 1960. Une écriture nerveuse, rythmée, haletante, très physique. Impossible de lâcher ce livre sans en connaître le dénouement. (Brigitte)



Andreï MAKINE, *L'archipel d'une autre vie* Editions du Seuil, 281 p.

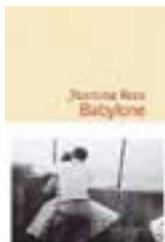
Une chasse à l'homme à travers l'infini de la taïga, au crépuscule de l'ère stalinienne. Qui est donc ce criminel aux multiples visages que Pavel Gartsev et ses compagnons doivent cap-

turer ?

Une chasse à l'homme impitoyable dans un paysage somptueux où la nature, tantôt hostile et âpre, tantôt généreuse et protectrice, occupe un rôle majeur dans ce beau roman qui tient en haleine jusqu'au bout. (Michèle.)

Yasmina REZA, *Babylone* Edition Flammarion, 220 p.

Tout le monde riait. Les Manoscritti riaient. C'est l'image d'eux qui est restée. Une fête bourgeoise tourne au drame à cause d'un banal malentendu. Une variation sarcastique sur la solitude, le couple, l'abandon. Pendant 30 pages, la narratrice, 60 ans passés, nous distille son ennui. En fait elle pose le décor du drame et quand celui-ci éclate, il est tellement incongru que nous ne pouvons pas retenir un fou-rire. Au final une critique drôle et juste de notre société. (Brigitte.)



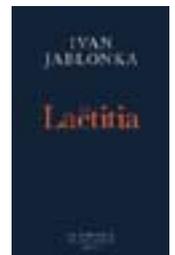
Adélaïde de CLERMONT-TONNERRE, *Le dernier des nôtres* Editions Grasset, 489 p.

« La première chose que je vis d'elle fut sa cheville, délicate, nerveuse, qu'enserrait la bride d'une sandale bleue... » Cette jeune femme qui descend l'escalier d'un restaurant de Manhattan, élégante, rieuse, assurée, c'est Rebecca Lynch. Werner Zilch, promoteur immobilier, grand et beau séducteur, tombe follement amoureux de Rebecca Lynch, artiste peintre, mais aussi belle et riche héritière ! Mais qui donc est Werner, né à Dresde, sous les bombes en 1945 et adopté par une famille américaine et pourquoi la mère de Rebecca est-elle si dépressive ? Les chapitres sur l'Allemagne nazie et sur la vie trépidante et bling-bling de New York, alternent régulièrement. Laissez-vous emporter, vous croiserez beaucoup de célébrités, et bien sûr, comme c'est un roman, l'amour l'emportera sur la haine ! (Brigitte)



Ivan JABLONKA, *Laëtitia* Ed. du Seuil, coll. « La Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 400 p.

Dans la nuit du 18 au 19 janvier 2011, Laëtitia Perrais a été enlevée à 50 mètres de chez elle, avant d'être poignardée et étranglée. Il a fallu des semaines pour retrouver son corps. Elle avait 18 ans. Ce fait divers s'est transformé en affaire d'État. C'est sans hésiter que nous avons décidé d'intégrer à cette sélection de la rentrée, l'investigation bouleversante menée par l'historien Ivan Jablonka sur la vie, la mort de Laëtitia Perrais. Un travail de mémoire qui rend hommage à cette femme.



Laurent MAUVIGNIER, *Continuer* Les Editions de Minuit, 239 p.

Sibylle, à qui la jeunesse promettait un avenir brillant, a vu sa vie se défaire sous ses yeux.

Trois mois de chevauchée dans les montagnes du Kirghizistan permettront-ils à Sibylle et à son fils Samuel de faire face à la vie, de se construire ou reconstruire et de s'estimer ? Lisez au galop, la réponse est à la fin du roman. (Brigitte)

## ECOLE Jules Ferry

Fin de l'année 2016

Pour finir notre année scolaire 2015-2016, grâce au financement de l'amicale Laïque des écoles publiques de Mayet, toute l'école est allée à Angers.

Ils ont visité le musée des Beaux-Arts et la Galerie Sonore où ils ont pu découvrir des instruments et des musiques du monde entier. Ils se sont, entre autre, essayés aux percussions africaines, aux xylophones et gongs asiatiques ainsi qu'aux derboukas du Maghreb. Merci à l'amicale et aux parents qui nous ont accompagné.

### C'est la rentrée !

Pour la rentrée, l'école compte 156 élèves. Ils sont répartis dans 7 classes : deux classes de CP-CE1, un CE1-CE2, un CE2-CM1, deux CM1-CM2 et l'ULIS école. Les effectifs des classes oscillent entre 23 et 25 enfants. Nous accueillons 4 nouveaux enseignants (CM1-CM2, CM1-CM2, CE2-CM1 et CP-CE1) et 6 Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) qui sont là pour aider les élèves. Les enfants ont eu la surprise à la rentrée de voir les murs de l'école changés. Ils ont été repeints durant la période estivale aux couleurs du préau. Deux vidéoprojecteurs ont également été fixés. Toutes les classes sont désormais équipées de manière fixe. Le nouveau parking est ouvert depuis fin septembre. Plus de soucis de stationnement !

### Premier contact avec le collège pour les CM2.

Le mercredi 19 octobre 2016, les CM2 de l'école Jules Ferry de Mayet se sont rendus au collège Suzanne Bouteloup. La rentrée en 6e attendra septembre 2017, pour le moment, les CM2 sont davantage concentrés sur leur vitesse de course. En effet, ils ont été invités à courir aux côtés des 6e lors du cross du collège. C'est pour eux, l'occasion de se familiariser avec l'environnement de leur prochain établissement. Dès leur arrivée, les filles ont participé à une course de 1520m. Justine, Jeanne et Inès sont arrivées respectivement troisième, deuxième et première. Les garçons sont ensuite partis pour courir 1800m. Clément (3e), Ewen (2e) et Mathias (1er) ont terminé sur le podium masculin. Les élèves ont pu prendre le temps de se reposer au goûter qui leur était servi à l'arrivée. Ils ont ensuite quitté le collège pour reprendre le chemin du retour en sachant qu'ils reviendraient bientôt au collège Suzanne Bouteloup.

Quelques projets pour l'année 2016-2017 :

Cette année encore, les CP et les CE1 iront à la piscine (pour les parents qui souhaitent passer ou renouveler l'agrément pour accompagner les classes, merci de contacter l'école). Les CE1 ont déjà commencé leur session.

Deux classes de l'école ont participé à la semaine polaire organisée par l'APECS. Elles ont donc eu la possibilité d'assister « en live » à une visio-conférence sur le requin du Groenland. Grâce aux vidéoprojecteurs, les scientifiques sont entrés dans nos classes pour se mettre à la hauteur des enfants et leur parler de cet animal mystérieux.



Inauguration céramiques Ecole Jules Ferry

Deux classes souhaiteraient partir en classe découverte dans le Morbihan pour une immersion dans la préhistoire. Cette sortie aurait lieu au mois de mars.

L'école organisera une fois encore le 100ème jour d'école avec l'aide des parents volontaires.

L'école accueillera une benne pour la collecte de papiers à recycler du 30 janvier 2017 au 10 février 2017. Commencer dès maintenant à garder vos papiers, magazines... (pas de carton, même les cartons d'emballage sont refusés). Cette collecte apportera une aide au financement de projets comme l'achat de matériel, des sorties... Différentes opérations sont prévues dans ce même but (vente de chocolat et de gâteaux par exemple).

### Le requin du Groenland par des élèves de CE2-CM1

Le requin n'est pas dangereux, il est très gentil. C'est l'un des plus gros requins du monde ! Il est très lourd et peut peser jusqu'à 1 tonne 5 ! Il vit plus de 400 ans.

Les requins du Groenland ont une sorte de parasite sur les yeux ce qui le rend quasiment aveugle.

Il a un odorat très développé.

Il a des centaines et des centaines de dents.

C'est un animal des profondeurs, il vit sous l'eau et ne remonte pas à la surface.

Son alimentation serait faite de proie morte, on dit que c'est un charognard.

Les scientifiques ne le connaissent pas beaucoup car il est rare.

## APEM ape du collège de Mayet

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'association des parents d'élèves du collège de Mayet est repartie pour une nouvelle année. Elle se compose de

Me Hubert Edith	Présidente	M Barbier Pascal	Trésorier
Me Compain Astrid	Vice-présidente	Me Fontaine Isabelle	Trésorière adjointe
Me Frugier Ludivine	secrétaire	Me Ménager Laure	Membre
Me Courant Céline	secrétaire adjointe	Me Pires Martins Delphine	Membre
		Me Blais Valérie	Membre

Nous sommes dans la construction de nos idées pour cette nouvelle année. Nous vous invitons à nous faire part de toutes vos idées et de votre attente de l'association. Vous pouvez contacter le bureau, le collège par notre adresse mail [apemayet@laposte.net](mailto:apemayet@laposte.net)

Le bureau

## ECOLE Maternelle saint-exupery

Le 1er septembre tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour la rentrée. La baisse des effectifs nous a fait craindre une fermeture de classe mais comme nous étions juste au seuil et que des tous petits arrivent progressivement durant l'année scolaire, nos quatre classes ont été maintenues.

C'est avec grand plaisir que les plus grands ont repris leurs habitudes : retrouvailles avec les copains et jeux dans la cour, même si parfois ils sont un peu surpris du changement de classe. Pour les nouveaux parents et leurs enfants, la découverte d'un monde nouveau n'est pas toujours si facile mais nous sommes heureux de les accueillir à l'école et nous ferons en sorte que tout le monde se sente bien et soit heureux de venir dans notre école. C'est un gage de réussite pour la scolarité des enfants et leur bien-être. D'ailleurs les quelques pleurs de la rentrée s'estompent peu à peu et les petits trouvent leurs marques progressivement.

Les élèves sont donc répartis dans 4 classes.

**TPS/PS : 13+10** (certains TPS feront leur rentrée dans le courant de l'année) : Mme Vallée Anne et Melle Coralie Servientis le jeudi avec Mme Bouchet Valérie en ATSEM le matin et Mme Gaudin Françoise l'après-midi.

**PS/MS : 11+9** : Mme Puché Cécile avec Mme Gaudin Françoise en ATSEM le matin et Mme Bouchet Valérie l'après-midi.

**MS : 21** : Mme Hervoche Elodie avec Mme Gaignard Brigitte en ATSEM

**GS : 23** : Mme Choplin Christelle et Melle Servientis Coralie le vendredi et un mercredi sur deux (jour de décharge de direction) avec Mme Ménager Laure en ATSEM.

**Soit un total de 87 élèves.**

La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école **pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité**. L'objectif essentiel de l'école maternelle est d'aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences. Pour cela, il doit acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. Nous mettons donc en place dans nos classes, différents projets afin de faire évoluer au mieux chaque enfant.

Le projet des classes de MS et GS pour cette année scolaire est un travail sur les quatre éléments (l'eau, l'air, la terre, le feu) : Nous organisons à ce titre **une classe découverte de 3 jours à Préfailles du 22 au 24 mai**.

Pour les plus petits des ateliers de jeux sont organisés avec la participation des parents, des activités de jardinage, des spectacles. Nous ferons **le marché de Noël le vendredi 9 décembre** en proposant aux parents de venir à l'école pour des ateliers bricolages. Un spectacle est prévu **sur le thème de Noël le 13 décembre** pour toutes les classes.

L'activité piscine se fera encore cette année pour les moyennes et grandes sections **à partir du 23 mars à la piscine du Grand-Lucé**.

### Nettoyons la nature

**Le 23 septembre**, nous avons organisé une sortie « nettoyons la nature » en partenariat avec le centre Leclerc.



*Le but étant de sensibiliser les enfants et par leur biais, les parents au respect de l'environnement. Munis de gants, de dossards et de sacs poubelles, nous sommes partis dans différents endroits de Mayet à la recherche de tous les déchets abandonnés. La récolte a été assez impressionnante : cannettes, papiers, bouteilles...*

Les enfants ont été accueillis par TROTRO, notre mascotte.

La classe a été aménagée pour répondre aux besoins des enfants de cet âge-là : des coins-jeux, un coin avec un toboggan et une bascule, des porteurs....



Et aussi un coin pour « buller » : Trotro participe avec les enfants à de nombreuses activités : peinture, modelage, graphisme, apprentissage de chants et de comptines, écoute d'histoires, cuisine et il fête aussi les anniversaires avec nous !

### La gelée de coings

Dans la classe des moyens Lylou a apporté des coings. Nous avons donc décidé de faire de la gelée.



Pour pouvoir faire un affichage les élèves ont dicté les différentes étapes :

« Nous avons découpé les coings. Nous les avons fait cuire avec de l'eau dans une casserole. Nous avons mis les coings et le jus dans une assiette. Nous avons mis un torchon sur un saladier. Nous avons mis le jus et les coings dans le torchon et nous avons écrasé les coings pour faire couler le jus. Il restait de la purée de coings dans le torchon. Nous avons mis le sucre dans le jus. Nous avons mélangé le jus sucré et nous l'avons mis à cuire. Une fois assez cuite nous avons mis la gelée dans les pots. Hum !! Ça a l'air bon .... Nous avons ramené les pots à la maison. » Classe de toute petite et petite sections



Avec l'aide de parents, nous avons préparé une compote de pommes.

## VIDEASTES, bienvenue au Club

*Photo-Vidéo-Ciné... Cet intitulé générique du Club Georges-Méliès renvoie tout à la fois à une histoire et à des pratiques bien actuelles qui ne demandent qu'à être développées.*

A l'origine de l'association une bande de Mayetais cinglés de cinéma et qui, sous l'impulsion de Jacques Romieux, s'étaient mis en tête de réaliser des films de fiction. D'où la référence à Georges Méliès (1861-1938). Celui-ci ne fut pas l'inventeur de la technique cinématographique, que l'on doit aux frères Lumière, mais le fondateur du premier studio de cinéma et un génial créateur de ce que l'on appelle aujourd'hui les trucages. Revenons. Aux Mayetais et Mayetaises qui se firent donc acteurs, décorateurs, scénaristes, cameramans... Ils nous ont donc laissé un ensemble de films de fiction que le club a entrepris de faire restaurer et numériser.

Si aujourd'hui la plus grande part des adhérents sont des praticiens de la photographie, la flamme cinématographique ne s'est pas éteinte. Une petite équipe l'entretient. C'est à elle que l'on doit la soirée du court métrage du 18 novembre dernier, manifestation annuelle dont l'audience ne cesse de progresser. En faire à la vidéo ce qu'est le salon international du printemps à la photo est un défi stimulant.

Les évolutions techniques qu'a connu la photo ne sont pas moindres dans le domaine de la photo animée qu'est le cinéma. La prise de vue et la projection numériques ont gagné le monde professionnel et les grands circuits « commerciaux ». Ces techniques se sont développées en s'appuyant sur une pratique amateur. Elles nourrissent une création très riche, variée et de qualité mais à la diffusion hélas restreinte. Une vidéo de 10 ou de 20 minutes ne se diffuse pas sur une galerie virtuelle accessible d'un clic comme une photographie. Elle ne se construit pas non plus comme un instantané. La différence ne tient pas tant à la technique. Aujourd'hui nombre d'appareils photos numériques disposent d'une fonction vidéo et, inversement, des caméras vidéos disposent de hautes vitesses de prise de vue afin de pouvoir livrer des instantanés. La différence tient avant tout au processus créatif, à l'élaboration de l'œuvre.

Un lieu de rencontre pour une création de qualité.

Muriel a rejoint notre club voici quelques mois. « Voilà un certain temps que j'utilise un caméscope avec plaisir. J'ai réalisé des vidéos que je qualifierai de plaisantes à regarder dans un cadre familial, un cercle d'amis mais qui ne présentent pas d'intérêt au-delà. J'ai envie d'aller plus loin. » Au fil des rencontres bimensuelles de la section vidéo du club, Muriel trouve réponse à ses attentes : « Les échanges critiques autour des visionnages me permettent de mieux maîtriser la prise de vue et le montage final : durée, nature, rythme et succession des plans. Mais plus j'apprends à scénariser mon projet. » Qu'il soit reportage, documentaire ou fiction, à l'égal d'un « grand film », pour captiver son public un court-métrage vidéo doit proposer une progression narrative, susciter une attente et offrir une conclusion. La maîtrise technique est au service de cette construction qui constitue une discipline particulière exigeante avant tout en temps, donc en patience. Muriel a désormais à son actif un court-métrage sur les 24 h vélo qui fut présenté et apprécié lors de la soirée du 18 novembre. Elle travaille désormais sur la moisson faite à l'occasion d'un récent voyage à New-York. Alors, vidéastes accomplis ou en herbe, bienvenue au club.

Le Salon International de la Photo 2017

Le 16e Salon se tiendra à la salle des fêtes du 29 avril au 14 mai 2017.

Il sera précédé du jugement du concours les 12 et 13 mars.

L'équipe d'animation du Club

Au cours de leur assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 23 septembre, les adhérents du Club ont élu leur conseil d'administration : Yves TERPREAU, président, Jean VENNEAU, vice-président, Marc BLACHÈRE, secrétaire général, Laurence GUILLIER, trésorière, Alexis BAIDARACHVILY, trésorier adjoint, Michel AMBROIS, Francis COULON, Françoise DELUARD, Nadine DEVAUX, André FOUCHER, Jean-Claude LETAILLEUR, Françoise MÉZIÈRES, Jeanne RENARD, membres du CA.



Monsieur Georges Méliès, né Marie Georges Jean Méliès le 8 décembre 1861 et mort le 21 janvier 1938, est un réalisateur de films français.



Sicari Francesco France Le maître et l'élève Médaille ISF



Magot Laurent  
France  
Guggenheim de Bilbao  
Diplôme ISF



Causse Eric France Camargues Médaille d'argent FIAP



Lots Sophie France Tête à tête Mention d'honneur FIAP

## LES POLY-SONS de Bercé

Saison 2015/2016

Notre chorale a repris ses activités depuis le jeudi 8 septembre 2016 pour sa première répétition à 20H00 au Métronome de MAYET.

Fort d'environ 60 choristes sous la direction de Pascale CANOUIL nos prochains concerts sont :

### Nos rendez-vous 2016 :

**Les 5 et 6 novembre 2016**, nous sommes invités par la chorale ARIOSO à Saint Jean de la Ruelle 45140 dans le Loiret près d'Orléans. C'est notre 2ème déplacement chez cette chorale que nous avons aussi reçue 2 fois, des liens se sont tissés et c'est à chaque fois un évènement qui nous laisse de très bons souvenirs.

**Le dimanche 27 novembre 2016**, nous avons été invités par la ville de RUAUDIN pour donner un concert pour clôturer leur marché de l'Avent.

**Le samedi 10 décembre 2016**, Concert traditionnel de Noël dans l'église de Mayet à 20h avec la participation de l'Harmonie et de l'école de musique UEIA.

**Le samedi 18 mars 2017**, à 20h, nous aurons à nouveau un concert au profit de Rétina dans l'église de MAYET avec la participation de la Chorale Crescendo du 49.

Nous souhaitons avoir le plaisir de votre présence à ces différents concerts en particulier ceux de MAYET



Le 5 novembre, Les Poly-Sons étaient les hôtes de la chorale Arioso à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)...

Marc DELCLOS Président

**Vous pouvez nous suivre sur notre site : <http://lespolysonsdeberce.e-monsite.com>**



Cette rencontre a été l'occasion de découvrir le château de Chamerolles et son originale "Promenade des parfums".

## **AJEM** Associations des jeux équestres et médiévaux

Après deux sorties réussies, l'AJEM continuera ses représentations pour l'année 2017, et souhaite en faire une dans notre commune.

**Le président**  
**Antoine FRADIN**



## GENERATION MOUVEMENT

Après avoir bouclé ce 1er semestre 2016, nous avons commencé le second par notre traditionnel pique-nique de juillet au plan d'eau, avec lors de la marche du matin, une halte au Château de La Roche, où les propriétaires du lieu nous ont réservé un accueil chaleureux et commenté l'histoire de leur demeure.

Au terme d'une pause de quelques semaines, le Rallye organisé pour la première fois avec nos voisins et amis de Générations Mouvement-Loir et Bercé nous emmenait, après avoir sillonné entre campagne et forêt, de Lavernat à Jupilles. Pas moins de 31 équipages participaient à ce divertissement touristique et culturel, et 66 adhérents nous rejoignaient vers 13H pour partager le repas champêtre à la salle des fêtes de Jupilles.

Pas de répit puisqu'il a fallu aussitôt se mobiliser pour le Comice Agricole de Coulongé enchaîner avec le concours de boules, que déjà les thés dansants du dernier trimestre vous invitent à quelques valse, marches et danses en ligne, histoire de se débloquer les rotules.

Le Conseil d'Administration vous souhaite de  
**Bonnes Fêtes de Fin d'Année !!!**

Je ne voudrais pas vous quitter sans vous parler des premiers balbutiements de deux nouvelles activités que nous tentons de mettre en place..., les sorties vélo et tout récemment une activité bowling, avec organisation d'un covoiturage pour se rendre au Mans.

Renseignez-vous et venez nous rejoindre. Nous clôturerons 2016 avec la Bûche de Noël au cours de laquelle nous vous offrirons (nous l'espérons) un spectacle de qualité.



## HARMONIE MUNICIPALE DE MAYET

Pour la deuxième année consécutive, la musique municipale de Mayet donnait le 25 Septembre dernier un concert en plein air au kiosque du jardin des plantes du Mans. Les musiciens ont été cette fois encore très chanceux car le public était venu très nombreux, sans doute motivé par une météo encore estivale. La photo ci-contre fut prise à l'issue de ce concert.

**La musique municipale de Mayet aura totalisé une vingtaine de sorties en 2016 comme l'an passé.**

Le concert de Printemps aura lieu le samedi 29 Avril 2017 à 20H30 en l'église Saint Martin de Mayet.

Enfin, si vous êtes musicien amateur ou professionnel et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas un instant. Nous répétons tous les vendredis soirs à partir de 20H30 au Métronome, rue Bouttevin Boullay à Mayet. Nous serons heureux de vous accueillir



**PLUMBERIE - CHAUFFAGE  
SANITAIRE**

**POSSIDONIO Gilles**

Installation  
Dépannage

"La Prée" - route de Lavernat  
72360 MAYET  
Tél. : 02 43 46 53 14  
Port. 06 12 30 40 15

331.609.6728.A. 72

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**

Volailles - Plats Cuisinés

Maison  
**PATOYT-JOLLIET**

13, Grande Rue  
72360 MAYET  
Tél. 02 43 46 23 12

## MILLE CLUBS



La rentrée du cours de peinture dessin du Mille clubs, animé par Madame Gisèle Sornas a bien repris à la maison des associations.

C'est un cours pour les enfants et adultes, le vendredi de 19 h à 21 h, pour un tarif de 183 € pour les adultes et 135 € pour les enfants.

Une nouveauté cette année, un cours pour enfants/jeunes ( de 6 ans à 14 ans) va s'ouvrir à partir du mercredi 9 novembre , de 10 h à 12 h, à la maison des associations également. L'ouverture de ce cours est conditionné au nombre d'inscriptions.

Le tarif sera de 101 € + 15 € d'adhésion soit 116 €.

N'hésitez pas à vous inscrire au 02.43.42.19.16 ou au Mille clubs rue du Marquis d'Effiat à Ecommoy.



## MJC MAYET

Depuis maintenant 35 saisons la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Mayet cherche à procurer aux jeunes et aux adultes de notre localité des possibilités culturelles leur permettant d'occuper leurs loisirs, de développer leur personnalité et leur sens de la vie en commun (extrait du journal officiel du 11 novembre 1981).

Au travers des activités régulières, des stages, des spectacles ou des sorties, les 19 bénévoles siégeant au conseil d'administration (dont 6 élus au sein du bureau) et œuvrant au bon fonctionnement de la structure, essaient de rester fidèles à cet objectif.

Avec Christophe Sergent le samedi matin au gymnase de Mayet les 17 décembre, 25 février, 8 avril, 8 juillet.

**Art floral enfant :**

Avec Christiane Cinetti, l'atelier regroupe une dizaine de jeunes qui vont réaliser des compositions florales au fil des saisons.

**Dégustation des vins :**

Avec Jean Louis Vovard à 19h30 les mardis 10 janvier, 7 mars et 4 avril.

### MJC

#### Activités régulières :

- Art floral
- Modern Jazz
- Théâtre enfants
- Baby Gym
- Renforcement musculaire
- Step LIA
- Zumba
- Judo

#### Stages:

- Fitness
- Footing
- Tricot, crochet et dentelle fuseaux
- Hobby patchwork
- Qigong
- Yoga
- Breakdance
- Jeux modernes

#### Gala MJC :

Le gala de fin de saison de théâtre, danse, zumba et breakdance s'est déroulé à l'espace Ronsard du Lude. Cette salle de spectacles a permis de proposer à nos adhérents et à leurs familles des conditions optimales. Succès, de l'avis de tous, nous aurons à nouveau la joie de le proposer le dimanche 11 juin 2017.

## SCRABBLE CLUB de MAYET

Après un arrêt « vacances » un peu longues pour certains, le club est reparti de plus belle avec des nouveaux joueurs mais il reste encore quelques places vides.

Le jeu de scrabble en club est différent du jeu familial mais en plusieurs séances le nouveau joueur rentrera dans ce jeu pratiqué par des pays de langue française. Tous les mercredis à 14 heures, à la maison des associations (ancienne gare) notre équipe se fera le plaisir de vous initier à ce jeu collectif et enrichissant...

En attendant de vous recevoir

**Mme LE LAN Claudette**



## SECOURS POPULAIRE de MAYET

Depuis Mai 2016, le Secours Populaire est installé dans ses nouveaux locaux situé Ruelle de L'Égalité (derrière la caisse d'Épargne et la Gendarmerie).

**Ce local est beaucoup plus spacieux et rendu agréable par les bénévoles.**

Les heures d'ouverture sont : **tous les jeudis de 13h30 à 16h**  
Et **un samedi par mois : (vers le 15 du mois) de 9h à 13h**

Les articles neufs donnés par de généreux donateurs (Leclerc Château du loir et Hyper U d'Ecommoy) sont proposés moyennant une participation financière.

Il y a aussi de nombreux articles d'occasion : vêtements, bricolage, meubles, bibelots, livres, disques etc... issus de dons de particuliers. Le profit de ces ventes vient en aide aux plus démunis, par un soutien moral, des séjours à la mer, et parc d'attractions, spectacle de Noël, aides alimentaires d'urgence etc...

### **LE SECOURS POPULAIRE EST OUVERT A TOUS**

En venant acheter vous participez à faire vivre la solidarité avec les personnes en situation de précarité. Les articles sont à tout petit prix.

**ENEZ NOMBREUX**



## De 4 à 7ans

A partir de cet âge, les enfants peuvent parcourir de plus longues distances mais sont encore incapables de suivre le rythme de marche des adultes. Marcher avec des enfants suppose plutôt une progression horaire de 1 à 2 km en moyenne. Fixer un but de promenade qui sera attrayant pour toute la famille (château, cascade) peut être un argument de poids. Chemin faisant, le mieux est de privilégier la découverte de son environnement, quitte à s'arrêter fréquemment devant une fleur, un ruisseau, le long de la clôture des moutons. L'adulte doit se prêter au jeu, raconter des histoires, commenter le paysage (l'histoire dudit château, la légende de la grotte), entonner des comptines, en bref faire tout son possible pour que la balade soit un moment agréable. À cet âge, l'enfant apprécie d'être considéré comme un grand : aussi ne faut-il pas hésiter à le responsabiliser en lui faisant porter un (petit) sac avec sa gourde et sa peluche, et en l'incitant à rechercher des marques de balisage. Il faudra, tant que faire se peut, lui épargner les conditions difficiles (vent, froid, grande chaleur, balade interminable). Son organisme se défend encore mal, s'épuise vite, et l'enfant n'est pas encore capable de formuler clairement ses besoins (faim, soif). En vacances notamment, on pensera à ménager des jours de récupération et de jeu entre deux sorties à pied.



## De 8 à 12ans

Les capacités d'endurance s'améliorent nettement, on peut envisager des sorties plus longues (de 10 à 15 km) ou de la randonnée itinérante si l'enfant est déjà un peu entraîné. À cette période où l'autonomie se construit, le motiver en valorisant son besoin d'initiatives et ses capacités de jugement est important : il apprendra à repérer l'itinéraire sur la carte et sur le terrain, à garder un œil sur la montre, etc. Les enfants marchant bien



mieux en groupe, la présence de copains favorisera leur énergie. Si le terrain ne présente pas de danger, et si les enfants sont assez responsabilisés sur la conduite à tenir, vous pouvez leur laisser une relative liberté. Vous les laisserez par exemple marcher devant vous, en n'oubliant pas de leur fixer des points de rendez-vous fréquents. Pour éviter les grosses fatigues, veillez à ce que les enfants boivent et s'alimentent régulièrement.

## LES RILLETES JOYEUSES apparaissent à Mayet!

Bonjour, qui êtes vous Jean-Pierre Lion?

Un jeune homme plein de sagesse, ayant exercé 20 ans dans la musique, 3 ans à Tours comme directeur culturel, et 20 ans comme éducateur spécialisé à Tours et Mayotte. C'est en tant que directeur d'une structure culturelle que j'ai élargi ma curiosité à d'autres champs tel que le théâtre, le cirque, la poésie, le jazz, etc. Aujourd'hui je vis 6 mois à Mayet et 6 mois à la Réunion où je suis en charge d'un festival de théâtre.

### Parlez nous de rillettes joyeuses.

C'est avant tout une rencontre avec des mousquetaires Mayetais, vifs, et entreprenants désirant s'investir dans des événements, des créations et des projets culturels; mais pas que. En résumé, nous voulons faire du festif sympa et intelligent. C'est de ce désir qu'est né notre volonté de créer une nouvelle association sur Mayet.

### Qu'est-ce qu'une association collégiale?

Il s'agit d'une équipe où chacun intervient et amène ses compétences et ses qualités. Nous avons tous décidé d'un commun accord que notre structure associative sera spécifique car tous les 6 mois, nous changerons de président, sachant que nous avons déjà confirmé nos futurs présidents pour les quatre prochaines années.

### Quels types de projets dans l'année pour rillettes joyeuses?

Le 28 octobre dernier, au gymnase de Mayet, nous avons organisé une soirée théâtrale avec 2 troupes sélectionnées par FESTHEA. Une réussite car 180 personnes sont venues passer une agréable soirée à profiter de ce spectacle amateur de grande qualité. Dans la continuité, le 28 janvier prochain, une sélection FESTHEA pour la Sarthe aura lieu à Mayet. FESTHEA c'est 32 ans d'existence d'une sélection régionale de théâtre amateur qui, chaque année, organise fin Octobre un festival des meilleures compagnies Françaises à Saint-Cyr sur Loire (37) pendant une semaine et avec une vingtaine de troupes représentatives de toute la diversité et puissance créatrice du monde amateur théâtral français. En 2017, nous souhaitons aussi implanter un projet peinture, un projet court-métrage, un projet cours de cuisine, et le traditionnel vide grenier du mois d'août qui sera désormais organisé par notre association

### Pouvez-vous nous présenter le bureau de Rillettes Joyeuses?

Honneur aux dames avec Carole Hoger, Valérie Leclou et Fabienne Taillecourt et nos mousquetaires Jean-François Arnold, Anthony Froger, Alain Jupin, Thierry Léguillon, Jean-Pierre Lion, Ludovic Rousseau et Sébastien Roux. Toutes personnes festives et aimant les rillettes peuvent nous rejoindre ou nous contacter.

**adresse email: [rj72mayet@gmail.com](mailto:rj72mayet@gmail.com) 06.08.91.50.59**



## EquiLiberté

EquiLiberté 72, Fédération Départementale de randonneurs équestres de la Sarthe

Notre association départementale de la Sarthe fédère environ 100 cavaliers et meneurs d'attelages sur tout le département, elle permet de pratiquer cette activité de loisir de plein air soit de manière individuelle soit par l'intermédiaire de nos associations du département, offrant ainsi la possibilité d'être couvert par une Assurance Responsabilité Civile spécifique.

### Nos manifestations en Novembre :

**Le samedi 12 novembre** au matin sortie champignons, rendez-vous à Ecommoy à 9H00, 52 route de Tours. Cette sortie a été suivie d'un repas convivial entre les participants à notre siège social d'Aubterre, 3 chemin de la Salvart, 72360 MAYET.

**Le vendredi 18 novembre** à 19H00 ce fut notre Assemblée Générale annuelle dans la salle de la petite cantine Marie Curie à MAYET, qui a été suivi d'un repas convivial comme tous les ans.

Enfin traditionnellement nous organiserons une randonnée autour de MAYET, mais la date n'est pas encore fixée (entre fin juin et début juillet 2017) le dimanche nous inviterons les marcheurs à se joindre à nous pour une randonnée commune et pour un repas à **notre siège social d'Aubterre, 3 chemin de la Salvart, 72360 MAYET.**

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Marc DELCLOS



**MAÇONNERIE - CARRELAGE**  
Aménagement de combles  
Terrassement - Mini-Pelle  
Neuf et Restauration



**Jean-Louis  
MAUPOUSSIN**

10, avenue de la Pelouse - 72360 MAYET - Tél./Fax **02 43 46 59 07**

◆ Levage de Charpente ◆ Pose Bardage et Couverture ◆  
◆ Menuiserie Alu et P.V.G. ◆

**ARTI POSE**

Franck FOUFELLE  
artiposa.foufelle@wanadoo.fr

5, avenue de la Gare - 72360 MAYET  
Tel: 02 43 46 23 68

déplacement à domicile sur RDV

kanthur  optique

Bruno Francischi  
Opticien Diplômé

---

8 grande rue 72360 Mayet tél/fax:02.43.46.45.08  
mardi, jeudi, vendredi: 9h30-12h30 / 14h30-19h  
mercredi: RDV domicile/ 14h30-19h  
le samedi: 9h-12h30 / RDV domicile

**FRANCK  
BOUTHIER**

Peinture - Décoration - Vitrerie  
Revêtement sols (parquets) et murs



**Les Perrinières - 72360 MAYET  
Tél. 02 43 46 48 70**

## NEWSLETTER 24H DU MANS MOTO 2016 MB MOTORS TEAM #15

*A J+7, nous reprenons nos esprits, nos forces et allons revenir sur ce qui est pour nous un souvenir impérissable, avec un résultat au delà de nos espérances...*

*Tout d'abord un grand MERCI encore pour votre soutien et vos encouragements...*

Alors revenons sur cette édition des 24h du MANS Moto 2016, première expérience 100% MB Motors sur ce championnat du Monde FIM Endurance Moto... Après nous être fait les crocs en accompagnement technique et logistique sur les 3 dernières éditions, au soutien de Team déjà existant... la décision fût prise cet hiver de nous lancer dans ce défi de taille qui est la participation à cette course mythique et magique !!!!

Notre expérience acquise ces dernières années sur le Championnat de France FSBK, va nous servir d'un point de vue logistique et surtout technique....

Alors on y est !!! Après des semaines, que dis-je.... des mois de préparation !!!

La semaine des 24h est lancée.... Au guidon de la #15 Paul CAREW, Johann MACÉ, Hervé CHERON, nos pilotes titulaires et Renaud BEURDELEY, pilote de réserve....

### Une équipe....

Comme prévu et surtout comme base de ce projet l'intégration de jeunes apprentis BTS en formation par alternance au sein du CFA de la CCI Le Mans Sarthe.

Les « chefs » Romain et Matéo, accompagnés de 2 jeunes, Sacha et Cédric, pour les ravitaillements et les interventions pneus-plaquettes-mécaniques... Laurent, notre pompier encadre 2 gars à l'essence et au calcul des consommations Marvin et Jeremy... aux pneumatiques Julien, l'un des formateurs du CFA a à ses côtés Pierre pour gérer les pressions des pneus et surtout le choix des gommages.... au panneautage, Hugues leur formateur BTS, Dylan, Thomas, Charly et Clément gèrent la liaison aux pilotes via le panneautage et pointent les chronos de chaque pilote sur toute cette semaine... à nos côtés nos hommes de mains Cédric, Nicolas, Pierre, Fred, Francky... notre cuisto Brice... nos Osthéo Julia et Ghiles.... tout ce petit monde soutenu par les femmes du Team au four et au moulin Anne, Anais et Aurelie.....Je vais tacher en tant que Team Manager de faire en sorte d'être à la hauteur de cette équipe....

Merci à tous pour votre présence, votre soutien, votre travail sans failles.... une équipe une vraie « famille » comme il s'en crée sur les 24h....

Merci aussi à toutes les personnes qui les semaines précédentes cet événement, ont été à nos côtés pour le travail sur les motos, la structure de stand, le bus.... Tony, Manu, Laurent, Bill, Owen, Maxime, Antho, Julien....



## JAGUAR MAYET BASKET

Pour cette nouvelle saison 2016/2017, Jaguar Mayet Basket est reparti avec 13 enfants âgés de 5 à 12 ans.

### Les entraînements sont composés :

- 1 - dans un premier temps d'un travail de maîtrise du ballon par le biais des jeux.
- 2 - Puis vient ensuite le moment préféré des enfants, la pratique du basket adapté au niveau de chacun.

Cette année, Lauréna, Manon et Coralie sont là pour m'assister aux entraînements. Nous sommes toujours dans une ambiance familiale où le but est que les enfants arrivent et repartent avec le sourire.

**Sportivement, La présidente,  
Christine Bône.**



## KARATE CLUB

Le Karaté Club Shito Ryu de Mayet a repris la saison 2016-2017, début Septembre après la trêve estivale. Cette année se présente bien puisque l'effectif de cette rentrée se maintient à bon niveau. De plus, l'arrivée de licenciées féminines confirme l'idée que le karaté est accessible à tous et l'ensemble du club leur souhaite la bienvenue.

Les résultats sont également le fruit du travail enseigné par le Professeur et Président Christophe NOURRI ceinture noire 3ème DAN FFKAMA. De plus, les titres de Juge Régional en combat et Kata ainsi que celui de Juge National pour les passages de ceintures noires 1er DAN font désormais parti de son palmarès. Le club compte 6 Ceintures Noires 1er DAN formés entièrement au sein du club.

De nos jours la violence et les agressions se développent de plus en plus, ainsi que dans nos campagnes. Les femmes et les enfants en sont les cibles privilégiées. La pratique régulière du karaté associée à des techniques de self-défense est un bon moyen de ne pas se retrouver désarmé face à cette situation. Ces arts martiaux associés sont dispensés dans nos cours du KCSR Mayet.

Afin de vous en rendre compte, le club offre donc une initiation aux visiteurs intéressés. De 6 à 75 ans, le karaté et self-défense à Mayet reste un sport, qui de plus est enseigné dans une atmosphère conviviale et sans préjugés et en toute sécurité.

L'ensemble des licenciés ainsi que le bureau vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année 2016.

Président et professeur  
du K.C.S.R. Mayet  
Christophe NOURRI  
Tel: 02.43.46.25.14.  
Port : 06.82.35.43.35



## AMICALE DES PECHEURS MAYETAIS

En 2016, de gros travaux ont été réalisés au plan d'eau du Fort des Salles.

\_Création d'un ponton pêche pour les personnes à mobilité réduite et pour les familles avec jeunes enfants.

\_Réalisation d'un abri famille avec 3 tables P.M.R.

Ces deux réalisations ont été subventionnées par la fédération de pêche et par notre sénateur dans son enveloppe budgétaire du sénat.

Le plan d'eau du Fort des Salles sera labellisé suite à la visite de l'homologation par la fédération nationale de pêche.

Merci à la mairie de MAYET pour l'investissement dans ce projet qui permettra aussi à terme de dynamiser le camping.

Merci aussi aux services techniques de la mairie pour le professionnel dans la réalisation de tous ces travaux.



L'amicale a acheté de nouvelles tables avec emplacement pour les personnes à mobilité réduite autour du plan d'eau et rénové certaines ce qui satisferont les pêcheurs et promeneurs. De plus un nouveau panneau d'information a été installé à l'entrée.

Les manifestations organisées par l'amicale (les 3 jours au mois de mars avec le lâcher de 1000 truites au plan d'eau du Fort des Salles, nos matinées ou journées truites et gardons aux Chevriers et sans oublier la fête de la pêche réservée aux enfants début juin) ont été une réussite qui va nous permettre de continuer à investir dans l'amélioration et le développement du plan d'eau.

Remerciements à la Truite de L'Aune pour leur aide à l'empeisonnement en truites du plan d'eau du Fort des Salles et à l'organisation de l'après-midi réservé aux enfants.

**Pour 2017**, nos manifestations seront reconduites, les dates vous seront communiquées avec les infos données par la TRUITE de L'AUNE lors de l'achat de votre permis de pêche 2017.

Une demande a été faite auprès de la fédération pour un contrôle beaucoup plus stricte au niveau pêche pour garder un plan d'eau attractif et convivial.

### Actions envisagées en 2017 :

-organisation d'une pêche à l'écrevisse ouverte à tous avec l'accord de la fédération.

Mise en place de tableaux vitrines pour l'affichage des différents règlements (pêche, camping, arrêtés municipaux,....).

Empoisonnement du plan d'eau (gardons, tanches, carpes, goujons, ....).

**L'amicale vous souhaite une très bonne année 2017.**  
**Le bureau**

## VIGILANTE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

saison 2016 2017

La saison **2016-2017** de la Vigilante Gymnastique volontaire a repris ses activités au gymnase du collège depuis **le 08 septembre 2016 le jeudi matin de 09H15 à 10H15** sous la responsabilité de Johnny Failleau, le salarié de la Vigilante Omnisport. Ce rendez vous est l'occasion de se retrouver pour les adhérentes ( et oui ce sont uniquement des femmes) tout en pratiquant une activité physique.

Pour cette nouvelle saison, la Vigilante gymnastique volontaire compte une vingtaine de pratiquants avec une présence moyenne d'une quinzaine à chaque séance.

Comme les saisons précédentes, l'objectif est de se maintenir en forme en réalisant des exercices de renforcement musculaire, des ateliers avec des ballons, cerceaux et autres matériels sans oublier les parties échauffements et étirements en musique.

## VIGILANTE TENNIS

Il s'est encore passé plein d'événements à la Vigilante Tennis depuis la parution du dernier bulletin !

### Sur les courts avec les grands !

Un jeune du club, Romain Ehrhardt, a donc eu l'occasion de fouler la terre-battue Parisienne lors du tournoi de Roland Garros. Avec un passage sur chacun des grands courts (Central, Suzanne Lenglen, Court N°1) et un ramassage de balles pour un certain nombre de grands joueurs (Murray, Raonic, Ferrer, les sœurs Williams, Ivanovic entre autres), les trois semaines qu'il a vécu resteront sans nul doute inoubliables pour lui.



Repas devant la chapelle de La Faigne lors de la randonnée

### Un titre de champion de Sarthe par équipes !

Belle saison pour Tess Racois et Coralie Bezé qui ont obtenu le titre de printemps 1ère division après avoir été vice-championnes en hiver 1ère division.

### Le tournoi des adultes bat encore son record d'inscriptions !

Toujours une grande réussite pour ce tournoi dont c'était la 25ème édition avec un nombre d'inscriptions qui passe de 166 à 194, des tableaux de double toujours aussi fournis, la présence en finale de deux Argentins classés 0, une convivialité très appréciée tout au long du tournoi et une organisation très bien menée par les deux plus jeunes membres du bureau, Fabien Bellois et Louis Langlois.



Romain Ehrhardt sur un court annexe à Roland Garros

### Une randonnée réussie pour une première !

La grande nouveauté au club de la saison 2016 était l'organisation d'une marche semi-nocturne. Au programme figuraient deux parcours dans les bois de 8 km et 15 km, un départ et une arrivée avec restauration dans l'agréable cadre de la chapelle de La Faigne, un repas moules frites qui, d'après nos échos, fut plus qu'apprécié, une convivialité bien présente et une participation d'environ 200 personnes. Que des éléments qui nous incitent à reconduire l'expérience en 2017 !



Le groupe des récompensés du tournoi des adultes

**Gedimat**  
MATÉRIAUX & BRICOLAGE  
**Lambert**  
ZA route de Pontvallain - 72360 MAYET  
Tél. 02.43.46.60.61



Prestations aux particuliers & professionnels

Enlèvement toutes ferrailles  
Découpe et enlèvement cuve à fioul  
Travail soigné

06 03 29 39 58

Dominique Ynard - 72360 Mayet

n° de SIRET 482 048 911 00018

## COMPTE RENDU

### DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2016

Le trente mai deux mille seize à vingt heures les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BEAUDOUIN.

PRÉSENTS : M. BEAUDOUIN, Mme POLISSET, M. CHAPPELLIERE, Mme DUFOUR, M. HUBERT, M. NOURRI, Mme GIRAUDON, M. PERREUX, Mme POUPARD, Mme TAILLE-COURT, M. PAPIN, M. MÉNAGER, Mme BEAUDOUIN, M. SENAILLE, Mme LAFOIS, M. CHANTOISEAU, M. HANNIER, Mme BAREAU

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. GAUTELIER donne pouvoir à M. BEAUDOUIN M. PESLERBE donne pouvoir à M. PERREUX

Mme GOTEFROY donne pouvoir à Mme POLISSET M. ROUSSEAU donne pouvoir à M. CHANTOISEAU

ABSENTS : Mme LECLOU

Secrétaire de séance : Mme DUFOUR

La séance est ouverte à 20 heures.

#### OBSERVATIONS CONCERNANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016 :

M Chapellière fait remarquer qu'il a été oublié dans la liste des présents au conseil.

**Point N°1 : validation de l'arrêté préfectoral de projet de périmètre relatif à la fusion de la communauté de communes Aune et Loir, de la communauté de communes du Bassin Ludois et de la communauté de communes du Canton de Pontvallain.**

M Beaudouin explique qu'il a tenu à ce que l'arrêté de la préfecture et les derniers documents de travail concernant la fusion des communautés de communes soit distribués sous forme papier à l'ensemble du conseil municipal.

Il est remarqué que la proposition finale de la CDCI correspond au souhait qui avait été émis par le conseil municipal de Mayet lors des débats sur la proposition de projet initial, où il avait été demandé à ce que le périmètre de la nouvelle communauté de communes corresponde au périmètre du nouveau canton.

Néanmoins, cette nouvelle proposition reste contestée par certaines communes, qui ont émis le souhait d'être rattaché à un autre EPCI, et il semblerait que ces communes aient la volonté de quitter la nouvelle entité dès qu'elles en auront la possibilité (mais peut-être pas avant 2018/2019).

En attendant, les réflexions sur la construction de la nouvelle entité se poursuivent, avec l'appui d'un bureau d'étude chargé de réaliser une étude financière détaillée sur les conséquences financières et fiscales de cette fusion.

Les réflexions se portent aussi sur les nouveaux modes de gouvernance (moindre représentation de la commune de Mayet perçu comme un risque de perte d'influence), ainsi que sur l'implantation géographique du siège et des différents bureaux de la communauté de communes.

Le futur nom du nouvel EPCI est actuellement soumis à la population via une consultation sur Internet. Les membres du conseil ont reçu le lien, et la Communauté de Communes Aune et Loir est en charge de la communication via la presse locale.

Après discussion, la délibération suivante est proposée au vote :

**Delib 1 : validation de l'arrêté préfectoral de projet de périmètre relatif à la fusion de la communauté de communes Aune et Loir, de la communauté de communes du Bassin Ludois et de la communauté de communes du Canton de Pontvallain.**

M Le Maire rappelle le contexte de la réforme territoriale mise en œuvre dans le cadre de la Loi Notre, ainsi que l'évolution du projet de fusion des communautés de communes, jusqu'à la présentation de la version définitive telle que proposée dans l'arrêté préfectoral transmis aux conseillers.

Il est précisé que le nouveau périmètre proposé est conforme aux remarques émises lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2015, avec le maintien de l'intégrité du nouveau canton.

Ainsi, après en avoir débattu,

Vu l'arrêté de la préfecture n°DIRCOL 2016-0107 du 29 avril 2016

Vue la délibération du conseil municipal du 14 décembre 2015 N°15\_DE05\_CM1412

Les Membres du Conseil, approuvent à l'unanimité des votants (22 POUR) cet arrêté préfectoral et ce nouveau périmètre communautaire.

**Delib 2 : Transfert à la Communauté de Communes Aune et Loir de la compétence facultative petite enfance : investissement et fonctionnement d'un multi accueil**

M le Maire expose les travaux de la Communauté de Communes Aune et Loir sur le développement de services liés à la petite enfance sur le territoire.

En effet, il semble intéressant que chaque communauté de commune composant le futur EPCI soit dotée d'une structure d'accueil de la petite enfance.

Afin de pouvoir aller plus loin dans ces travaux, la Communauté de Communes Aune et Loir doit être dotée de la compétence,

Ainsi, après en avoir débattu,

Vue la délibération du conseil communautaire du 10 Mai 2016,

Les Membres du Conseil, approuvent à l'unanimité des votants (22 POUR) le transfert de la compétence facultative petite enfance : investissement et fonctionnement d'un multi accueil

**Delib 3 : Levée de l'option d'Achat du Crédit Bail pour le bâtiment CMMS**

M le Maire rappelle que la société CMMS, bénéficiaire d'un crédit-bail avec la commune pour la mise à disposition de son bâtiment industriel a été mise en liquidation. Dans ce cadre, le liquidateur de l'entreprise est devenu le bénéficiaire du crédit-bail, et à ce titre, demande la levée de l'option d'achat du crédit-bail, afin de pouvoir procéder à la vente du bâtiment à l'entreprise MVL, qui a repris l'activité de l'entreprise liquidée.

La valeur de l'option d'achat calculée au 1er septembre 2015 est de :

151 524.98 € pour le bâtiment, 5 740 € pour le terrain, 41 120, 08 € de montants à régulariser au 30 mai 2016 dans le cadre de la liquidation.

Ces montants seront actualisés lors de la signature des actes nécessaires chez le notaire.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil, approuvent à l'unanimité des votants (22 POUR) la levée de l'option d'achat du crédit-bail, par le liquidateur de la société CMMS et autorisent le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires pour cela.

**Delib 4 : Modification des tarifs cantine pour l'année 2016-2017**

M le Maire propose, dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire de revoir les tarifs de restauration scolaire.

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

Le onze juillet deux mille seize à vingt heures les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BEAUDOUIN.

PRÉSENTS : M. BEAUDOUIN, Mme POLISSET , M. CHAPPELLIERE, Mme DUFOUR, M. HUBERT, M. GAUTELIER, M. NOURRI, M. PERREUX, Mme POUPARD, Mme GOTEFROY, Mme TAILLECOURT, M. MÉNAGER, M. SENAILLE, Mme LAFOIS, M. CHANTOISEAU, M. HANNIER, Mme BAREAU

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme GIRAUDON donne pouvoir à Mme DUFOUR  
Mme LE-CLOU donne pouvoir à Mme POLISSET

M. PAPIN donne pouvoir à M. GAUTELIER

Mme BEAUDOUIN donne pouvoir à M. MENAGER  
M. ROUSSEAU donne pouvoir à M. CHANTOISEAU

ABSENTS : M. PESLERBE

Secrétaire de séance : Mme Martine DUFOUR

La séance est ouverte à 20 heures.

## OBSERVATIONS CONCERNANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2016 : Pas d'observation

### DELIB 1 : Choix du mode de gestion de l'assainissement collectif dans le cadre du renouvellement du contrat d'affermage pour l'assainissement collectif

Dans le cadre du renouvellement du contrat d'affermage pour l'assainissement collectif qui arrive à terme le 28 février 2017, le conseil municipal doit se prononcer sur le principe de la délégation de service public au vu d'un rapport présentant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire.

Ainsi, après la présentation du rapport synthétisant les caractéristiques des prestations à assumer,

Les Membres du Conseil, approuvent à l'unanimité des voix (23 POUR) le principe d'une délégation de service public pour la gestion de l'assainissement collectif sur Mayet.

### DELIB 2 -Service d'assainissement collectif : présentation du rapport annuel 2015 du délégataire Veolia Eau

Conformément à la Loi du 8 Février 1995, Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil, le rapport annuel de gestion du service de l'Assainissement pour l'année 2015 du délégataire, VÉOLIA Eau, précisant les conditions techniques, financières et économiques d'exécution du service public d'assainissement qui lui a été confié.

M. CHAPPELLIERE fait le point sur le contrat d'affermage. La station fonctionne bien, les interventions techniques ont été plus curatives que réparatrices. Pas de commentaire sur le fonctionnement. Le taillis sera broyé l'an prochain pour le rentabiliser en plaquettes : il faut une matière suffisante pour le déplacement d'une machine et les troncs doivent avoir un certain diamètre. Mais les plaquettes n'intéressent pas grand monde

### DELIB 3 : Autorisation à la communauté de Communes Aune et Loir d'adhérer au Syndicat Mixte des Gens du Voyage

Dans le cadre de la nouvelle intercommunalité, la gestion des aires du voyage étant une compétence obligatoire, la nouvelle intercommunalité a l'obligation d'intégrer cette compétence dans ses statuts.

Monsieur le Maire explique que la communauté de communes du Canton de Pontvallain a délégué au Syndicat Mixte des Gens du Voyage (SMGV) la gestion de ses aires d'accueil des gens du voyage.

Afin d'avoir un mode de fonctionnement identique, les communautés de communes Aune et Loir et Bassin Ludois pourraient aussi déléguer la gestion des aires d'accueil.

Le SMGV exercerait de plein droit au lieu et place de la CC Aune et Loir la compétence « Aires d'accueil des gens du voyage ». Pour que le syndicat soit propriétaire de toutes les parcelles, les terrains sont vendus au SMGV pour 100 euros symboliques par aire. Adhésion au syndicat : 1,20 €/habitant. Afin que la gestion au SMGV soit effective au 1er janvier 2017, le conseil communautaire a délibéré le 29 juin sur l'adhésion de la communauté de communes au SMGV à compter du 1er décembre 2016.

Le conseil municipal de Mayet est sollicité pour autoriser cette adhésion,

Les Membres du Conseil, approuvent à l'unanimité des voix (23 POUR) l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte des Gens du Voyage à compter du 1er Décembre 2016.

### DELIB 4 - Révision de loyers

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la révision de certains loyers arrivant à échéance, à savoir :

À compter du 1er février 2016 :

Diminution du loyer de 0,99 % (Calcul sur la base de l'Indice de la construction 2ème trim. 15)

LE PRÉVOST : soit un loyer de 95,76 € par mois

Augmentation du loyer de 0,99 % (Calcul sur la base de l'Indice de la construction 3ème trim. 15)

CUMA DU GRAND BOIS : soit un loyer de 252,08 € par mois

À compter du 1er juin 2016 :

Augmentation du loyer de 1 % (Calcul sur la base de l'Indice de la construction 4ème trim. 15)

LA SAFO : soit un loyer de 175,39 € par mois

Augmentation du loyer de 1 % (Calcul sur la base de l'Indice de Réf. des Loyers 1er trim. 16)

RENAULT I. : soit un loyer de 396,06 € par mois

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent ces révisions de loyers à l'unanimité des présents.

### DELIB 5- Modification du règlement du cimetière

L'installation d'un nouveau columbarium au cimetière impose de modifier le règlement en conséquence.

Suite aux travaux de la commission, le règlement modifié est proposé à l'approbation du conseil.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent ce nouveau règlement à l'unanimité des présents.

### DELIB 6- Modification du tarif des concessions du cimetière

L'installation d'un nouveau columbarium au cimetière impose de modifier les tarifs en conséquence.

Suite aux travaux de la commission, les nouveaux tarifs sont proposés à l'approbation du conseil.

Tarifs Columbarium

Trentenaire : 728.58 €

Cinquantenaire : 1040.95 €

1 reversement au profit du CCAS est effectué au 1/3 soit :

Trentenaire : 242.86 € Cinquantenaire : 346.98 €

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent ces nouveaux tarifs à l'unanimité des présents.

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2016

Le dix octobre deux mille seize à vingt heures les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BEAUDOUIN.

PRÉSENTS : M. BEAUDOUIN, Mme POLISSET , M. CHAPPELLIERE, M. HUBERT, M. GAUTELIER, M. PESLERBE, Mme GIRAUDON, M. PERREUX, Mme POUPARD, Mme GOTEFROY, Mme TAILLECOURT, M. PAPIN, M. MÉNAGER, M. SENAILLE, M. CHANTOISEAU, M. HANNIER, Mme BAREAU

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme DUFOUR donne pouvoir à Mme POLISSET M. NOURRI donne pouvoir à M. CHAPPELLIERE Mme LECLOU donne pouvoir à M. BEAUDOUIN Mme BEAUDOUIN donne pouvoir à M. PAPIN

M. ROUSSEAU donne pouvoir à M. CHANTOISEAU Mme LAFOIS donne pouvoir à Mme BAREAU

ABSENTS : /

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine POLISSET

## OBSERVATIONS CONCERNANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016 :

Mme BAREAU demande que le nom des intervenants soit mentionné dans les comptes rendus de conseil municipal.

Avant l'ouverture de la séance, M BEAUDOUIN demande à ajouter un point à l'ordre du jour : Le recensement de la longueur de voirie communale au 1er janvier 2016 pour le calcul de la DGF 2017.

A l'unanimité des présents, ce point est ajouté à l'ordre du jour. La séance est ouverte à 20 heures.

### Point n°1: Présentation des services numériques proposés par la Médiathèque:

La médiathèque de Mayet a la chance de faire partie des 15 bibliothèques du département qui ont accès à un service de mise à disposition de ressources numériques via la plateforme médiabox, mise en place par le Conseil Départemental de la Sarthe

Cette plateforme numérique est accessible à tout adhérent de la médiathèque à jour de sa cotisation (Pour rappel : 4 € pour un adulte, gratuit pour les enfants et étudiants).

Mediabox permet ainsi légalement l'accès à des services :

D'écoute de musique en ligne (illimité)

De vidéos à la demande (4 documents par mois)

De lecture en ligne de très nombreux magazines (4 documents par mois)

Des formations en ligne (code de la route, permis bateau , informatique soutien scolaire, apprentissage des langues ...)

Des conférences diverses

Médiabox est ainsi une extension très large des services de la médiathèque, et c'est une réelle chance de pouvoir en bénéficier sur le territoire. Ainsi, il est important que les membres du conseil municipal puissent expérimenter ces services municipaux mis à la disposition de la population afin de pouvoir en faire la promotion.

Pour les abonnés de la médiathèque, vous pouvez faire une demande d'inscription à ces services directement sur : [www.mediabox.sarthe.fr](http://www.mediabox.sarthe.fr)

Pour ceux qui ne seraient pas encore abonnés de la médiathèque, Christelle Blot et son équipe de bénévoles se chargeront de vous accueillir.

### Point n°2: Adhésion à la mise en place du service commun pour l'instruction de l'urbanisme

L'état n'assurant plus l'instruction des demandes d'urbanisme pour les communes à compter du 1er juillet 2017, celles-ci sont dans l'obligation de s'organiser différemment et d'assumer le coût de cette instruction. Au niveau local, la Communauté de Communes de La Fleche a développé son propre service d'urbanisme et l'a ouvert aux communautés de communes voisines.

Ainsi, la communauté de communes Aune et Loir propose de mutualiser le service d'instruction du droit des sols pour les communes en intégrant le service de la Fleche :

### DELIB 1 : Service commun ADS

Considérant la fin de mise à disposition gratuite des services de l'Etat au 1er janvier 2017 pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme relatif à l'occupation du droit des sols (autorisations d'urbanisme), il a été proposé au Conseil Communautaire de mutualiser un service d'instruction à l'échelle du territoire, de créer un service commun et de proposer aux communes membres d'y faire appel par convention.

Le service commun concerne l'instruction des PC, DP, DA et CUB. La signature reste du domaine de compétence de chaque maire. Le financement sera assuré par la communauté de communes ou par chaque commune.

Ainsi, vu la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2016 créant un service commun « instruction du droit des sols » sur son territoire au 1er janvier 2017,

Après délibération, les Membres du Conseil, à l'unanimité des votants (23 POUR)

- Valident l'adhésion de la commune de Mayet à ce service commun

- Donnent pouvoir au Maire (ou son représentant) pour signer la convention qui sera établie et

tout document nécessaire,

Il est précisé qu'à compter du 1er janvier 2017, chaque acte sera financé par la Commune et l'adhésion obligatoire (cadre de la loi Notre et Allur) sera à la charge de la Communauté de Communes. L'estimation annuelle pour Mayet, sur la moyenne des instructions réalisées varie entre 9 000 € et 10 000 €. Une réflexion sera portée sur le financement de l'acte, soit par la collectivité, soit par le pétitionnaire au travers de la taxe d'aménagement.

### Point N°3 : Convention avec le CAUE pour une mission d'assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la rénovation de la mairie

Dans le cadre de la réflexion sur la rénovation de la mairie, il faut se rapprocher de professionnels pour pouvoir définir plus finement les besoins et les traduire dans un programme qui permettra de consulter ensuite des maitres d'œuvre afin de chiffrer ces travaux.

Dans cette démarche, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe) propose d'accompagner les collectivités en réalisant cette partie d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) par le biais d'une convention. Cela permet d'avancer sur le projet à un coût moindre (Organisme Départemental financé par des fonds publics) et sans s'engager trop vite avec un architecte. Cette étape permettra de réaliser les études et diagnostics indispensables pour que le projet puisse être établi sur les meilleures bases et pour pouvoir solliciter les différents subventions mobilisables pour ce projet.

### DELIB 2 : CONVENTION AVEC LE CAUE

Considérant l'avis défavorable auquel est soumis la mairie en termes de sécurité incendie, Considérant le défaut d'accessibilité de la salle de conseil municipal et de la salle de mariage, Considérant les nécessaires travaux de modernisation des locaux de la mairie,

Des travaux de rénovation de la mairie de Mayet doivent être envisagés.

Afin de définir le plus précisément possible les travaux nécessaires, les chiffrer le plus précisément possible, pour pouvoir réaliser les demandes de subventions nécessaires, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement de la Sarthe) propose son intervention.

Le Conseil municipal est sollicité pour émettre un avis sur la démarche de la société ABO WIND.

**Le conseil, à la majorité des votants (22 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mme TAILLECOURT) donne son accord de principe pour que la société AboWind continue ses démarches de prospection.**

**Point n°7 : Renouvellement de l'Opposition au projet de dissolution de la brigade de gendarmerie de Mayet**

**DELIB n°6 : Renouvellement de l'Opposition au projet de dissolution de la brigade de gendarmerie de Mayet**

Monsieur le maire rappelle que le 8 septembre 2014, le conseil avait déjà délibéré afin de manifester son opposition au projet de fermeture de la Gendarmerie de Mayet.

En effet, Monsieur le Maire avait été informé de la réalisation d'une étude concernant l'implantation des unités de gendarmerie menée sur le territoire, en parallèle du projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie sur la commune du Lude porté par la Communauté de Communes du Bassin Ludois.

À ce titre, il est envisagé d'adapter l'organisation territoriale de la gendarmerie avec la dissolution de la brigade de Mayet. Monsieur le Maire tient à préciser que ce projet a d'ores et déjà reçu un avis favorable du Préfet de la Sarthe.

Surpris par ce projet, Monsieur le Maire tient à réaffirmer l'intérêt pour Mayet et les communes environnantes de conserver, sur son territoire, un service de proximité investi, au-delà de ses missions classiques, d'une véritable mission sociale. Enfin, Monsieur le Maire tient également à rappeler les récents travaux réalisés sur le bâtiment de l'actuelle gendarmerie alors que celle-ci semble vouée à disparaître dans les mois à venir.

Ainsi, même si un maintien des effectifs « gendarmes » est prévu avec une répartition sur les unités de Pontvallain, Aubigné-Racan et Le Lude, qui, deviendrait le siège du commandement local de la gendarmerie, Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil de prendre une délibération de principe sur ce point, afin de s'opposer à la dissolution de la brigade de Mayet.

Malgré cette opposition, et malgré l'absence d'information sur ce projet, Le 11 Aout 2016, le colonel DELAIZE est venu confirmer ce projet de fermeture de la caserne de Mayet.

Or, avec les nouvelles dispositions pour assurer la sécurité aux abords des écoles et de l'augmentation de la délinquance constatée sur la commune de Mayet et ses environs, le maintien de l'implantation locale de la gendarmerie semble plus indispensable que jamais.

**Ainsi, après délibération, les Membres du Conseil, à l'unanimité des votants (23 POUR)**

- Renouvellent leur opposition au projet e fermeture de la caserne de gendarmerie de Mayet,

- Autorisent le Maire à mettre en place toute manifestation jugée nécessaire pour s'opposer à ce projet.

Un rendez-vous avec les autorités départementales sera demandé.

Point n°8 : Convention de mise à disposition partielle de service dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

**Délib- 7 : Convention de mise à disposition partielle de service dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires**

Cette convention formalise l'organisation des TAP par les services de la Communauté de Communes

Aune et Loir et permet ainsi la facturation de ce service afin de contribuer à son financement.

Modalités de remboursement :

- Frais de personnel (dont ligne formation)

- Déduction de l'Aide Spécifique Rythmes Educatifs (ASRE) de la CAF

- Total divisé par le nombre d'élèves de l'intercommunalité et multiplié par le nombre d'élèves scolarisés sur la commune.

- Déduction du montant « personnel communal mis à disposition » si la commune est concernée par cette situation.

Périodicités de facturation

1ère période : Septembre à Décembre avec une facturation aux communes (1er trimestre 2017). 2ème période : Janvier à juin.

Facturation aux communes (3ème trimestre 2017)

**Ainsi, après délibération, les Membres du Conseil, à l'unanimité des votants (23 POUR)**

-autorisent le maire à renouveler la convention de mise à disposition de service avec la Communauté de Communes Aune et Loir pour une durée maximale d'une année scolaire soit du 1er septembre 2016 au 7 juillet 2017 inclus.

**Point n°9 : Autorisation de partenariat avec Le Pays Vallée du Loir et ENEDIS**

**Delib N°8 : Autorisation de partenariat avec Le Pays Vallée du Loir et ENEDIS**

Le Pays Vallée du Loir et ENEDIS (anciennement ERDF) souhaitent travailler ensemble dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

ENEDIS a obligation, dans le cadre de l'élaboration des Plans Climat, de proposer un certain nombre de données dites « sensibles » aux territoires en faisant la demande.

La mise à disposition des données est gratuite.

Le Pays Vallée du Loir souhaite obtenir deux types de données :

- Données liées aux consommations d'énergie

Information nécessaire demandée dans l'élaboration des futurs plans climat réglementaires (fin 2018)

- Données liées à la précarité énergétique (via le dispositif PRE-CARITER).

Ces données pourront être mobilisées dans le cadre d'un programme sur l'habitat (OPAH ou PIG) mais également dans le cadre d'un travail avec les acteurs sociaux du territoire (CCAS, bailleurs, CAF...)

Après délibération, les Membres du Conseil, avec 21 voix pour et 2 abstentions (Mme BAREAU, Mme LAFOIS) décident

-d'autoriser le Pays Vallée du Loir à élaborer, suivre ou réviser le Plan-Climat (Plan Climat Energie Territorial-Plan Climat Air Energie Territorial), ou pour toutes autres actions en lien avec la politique énergie-climat,

-d'autoriser le Pays Vallée du Loir à signer les conventions de partenariat suivantes avec ENEDIS : - Convention de données énergétiques

- Convention de données précarité énergétique – PRECARITER  
L'ensemble des données sera remis au Pays Vallée du Loir par la société ENEDIS. Ces données seront ensuite transmises aux communes.

Mme BAREAU estime que ce type de donnée est déjà accessible au niveau de la collectivité et que cette étude n'est pas forcément nécessaire.

**Point n°10 : Convention de mise à disposition de personnel communal pour la pose et la dépose des illuminations de Noël sur la Commune de Sarcé**

**Délib n°9 : Convention de mise à disposition de personnel communal pour la pose et la dépose des illuminations de Noël sur la Commune de Sarcé**

Afin d'assurer la pose et la dépose des illuminations de Noël sur la Commune de Sarcé, Monsieur le Maire propose, comme chaque année, aux Membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à signer une convention de mise à disposition auprès de la Commune de Sarcé pour les personnes suivantes :

- Patrick CHARPENTIER ;

- Ludovic USSEL.

Monsieur le Maire indique que cette mise à disposition aura lieu moyennant le versement de la somme forfaitaire de 250 €.

Après délibération, les Membres du Conseil, à l'unanimité des votants (23 POUR)

## SERVICE *Etat Civil*

### *Ils nous ont quitté*

**Le: 07 juin 2016**

**Gisèle Lucie JAMES**, veuve de Gérard Gustave  
Georges MESME  
Age : 85 ans

**Le: 14 juin 2016**

**Jean Claude FILLONNEAU**, époux de Odette  
Lucienne BROUILLARD  
Age : 79 ans

**Le: 01 juillet 2016**

**Arsène Clément EVEILLEAU**, époux de Odette  
Alice DOIRE  
Age : 94 ans

**Le: 03 juillet 2016**

**Madeleine Marie Alphéna VOISIN**,  
Age : 99 ans

**Le: 08 juillet 2016**

**Christophe Jacky Joseph MARCHAND**,  
Age : 51 ans

**Le: 09 juillet 2016**

**Madeleine Marie Louise BRUN EAU**, veuve de  
Gilbert Maxime CHANTOISEAU  
Age : 94 ans

**Le: 13 juillet 2016**

**Juliette Jeanne CASTERAN**, veuve de Victor  
Emmanuel Marie Joseph DELAHAYE  
Age : 88 ans

**Le: 03 août 2016**

**Lucienne Joséphine LENAIN**, veuve de Raymond  
Gaston GARNIER  
Age : 90 ans

**Le : 18 août 2016**

**Georgette DELAROCHE**, veuve de Marcel  
André CARTEREAU  
Age : 87 ans

**Le : 08 septembre 2016**

**Odette Solange ROUSSELOT**, veuve de Marcel  
Albert HARAN  
Age : 99 ans

### *Ils nous ont quitté*

**Le : 10 septembre 2016**

**Daniel Louis PAPILLON**, époux de Marie-Annick  
Claudette Jeannette  
LE CLAINCHE  
Age : 66 ans

**Le : 14 septembre 2016**

**Janine Germaine COUPRY**, épouse de Henri  
Gustave Adrien COSNIER  
Age : 83 ans

**Le : 18 septembre 2016**

**Françoise Ginette GUYARD**, épouse de Patrice  
Gérard QUENTIN  
Age : 66 ans

**Le: 21 septembre 2016**

**Raymond Ernest Louis Charles HERMANGE**,  
veuf de Paulette Marie HOVRARD  
Age : 85 ans

**Le: 25 septembre 2016**

**Yvette Hélène FOUINEAU**, épouse de  
Jean Antoine Gabriel PONS  
Age : 72 ans

**Le: 28 septembre 2016**

**Jacques Charles Georges LE SUEUR**, époux de  
Monique Lucienne LEGROS  
Age : 77 ans

**Le : 30 septembre 2016**

**Fernand Auguste DUPUY**, veuf de Odette DÉZÉ  
Age : 89 ans

**Le: 01 octobre 2016**

**Lidia DMITRITSCHENKO**, veuve de Georges  
César BARDAUT  
Age : 90 ans

**Le: 16 octobre 2016**

**Philippe Jean BOUGAS**, époux de Joëlle  
Divonne Juliette HATÉ  
Age : 59 ans

## CALENDRIER des Fêtes

### Janvier

#### Mercredi 4 janvier

MAYET  
Adhésion et cartes  
Salle des Fêtes  
GénérationMouvement

#### Vendredi 6 janvier

MAYET  
Vœux du Maire  
Salle des Fêtes  
Municipalité

#### Du vendredi 6 janvier au dimanche 8 janvier

MAYET  
Tournoi de foot en salle  
Gymnase  
Vigilante Foot Ball

#### Mardi 10 janvier

MAYET  
ADMR  
Centre culturel  
ADMR

#### Mercredi 11 janvier

MAYET  
Thé dansant  
Salle des Fêtes  
GénérationMouvement

#### Jeudi 12 janvier

Assemblée Générale  
Comité des fêtes  
centre culturel  
Comité des Fêtes

#### Jeudi 12 janvier

Cours d'Art Floral  
Centre culturel  
MJC

#### Samedi 14 janvier

Cours d'Art Floral  
Centre culturel  
MJC

#### 13 janvier au 15 Janvier

Tournoi de tarot  
Salle des Fêtes  
Tarot

#### Mercredi 18 janvier

Répétition de théâtre  
Salle des Fêtes  
MJC

#### Jeudi 19 janvier

ADMR  
Centre culturel  
ADMR



#### Vendredi 20 janvier

Mayet informé  
autrement  
Centre culturel  
Mayet autrement

#### Vendredi 20 janvier

Licence et galette  
Salle des Fêtes  
Vigilante Pétanque

#### Dimanche 22 janvier

Distribution de graines  
du Jardinier Sarthois  
Centre culturel  
Jardinier Sarthois

#### Mercredi 25 janvier

Assemblée Générale  
et galette  
Salle des Fêtes  
Génération  
Mouvement

#### Vendredi 27 au 29 janvier

Théâtre  
Salle des Fêtes  
UCIA

#### Vendredi 27 janvier

Assemblée Générale  
Verneil le Chétif  
REVEIL DE VERNEIL

#### Samedi 28 janvier

Marie Curie  
UCIA

#### Samedi 28 janvier

Tournoi Ping Pong  
individuels jeunes T3  
Gymnase  
Vigilante Tennis de Table

#### Dimanche 29 janvier

Tournoi Ping Pong indi-  
viduels région T3  
Gymnase  
Vigilante Tennis  
de Table

#### Dimanche 29 janvier

Distribution de graines  
du Jardinier Sarthois  
Centre Culturel  
Jardinier Sarthois

### Février

#### Mercredi 1er février

Concours de belote  
Salle des Fêtes  
Génération  
Mouvement

#### Samedi 4 février

Assemblée Générale  
du Jardinier Sarthois  
Salle des Fêtes  
Jardinier Sarthois

#### Dimanche 5 février

théâtre  
Salle des Fêtes  
Jardinier Sarthois

#### Samedi 4 février

Journée Mimosa  
Vigilante Foot Ball

#### Dimanche 5 février

Rand'aune et loir  
le tour de MAYET  
Marie Curie  
RAND'AUNE ET LOIR

#### Mercredi 8 février

Thé dansant  
Salle des Fêtes  
Génération Mouve-  
ment

#### Mercredi 8 et jeudi 9 février

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

#### Samedi 10 février

Galette du jardinier sar-  
thois  
Centre culturel  
Jardinier Sarthois

#### Samedi 10 février

Galette du jardinier  
sarthois  
Centre culturel  
Jardinier Sarthois

#### Samedi 11 février

ADMR  
Centre culturel  
ADMR

#### Dimanche 12 février

Repas annuel des  
anciens  
Salle des Fêtes  
Municipalité

#### Samedi 18 février

Soirée dansante et cos-  
tumée de l'harmonie  
municipale  
Salle des Fêtes

#### Dimanche 19 Février

Thé dansant  
Salle des fêtes  
Harmonie

#### Vendredi 24 février

Loto de la croix rouge  
Salle des fêtes  
Croix rouge

#### Samedi 25 février

Repas du tennis  
Salle des Fêtes  
Vigilante tennis

#### Dimanche 26 février

Thé dansant  
Salle des fêtes  
harmonie

**SONIA ' COIFFURE**  
HOMME / FEMME / ENFANT  
Ouvert du mardi au samedi  
Journée continue de 8h à 19h  
50 Grande Rue 02 43 46 60 28  
72360 MAYET

## CALENDRIER des Fêtes

### Mai

**Mercredi 3 mai**

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

**Jeudi 4 mai**

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

**Samedi 6 mai**

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

**Mercredi 10 mai**

Concours de boules  
boulodrome  
Génération Mouvement

**Samedi 13 mai**

Art floral  
Centre culturel  
MJC

**Mercredi 17 mai**

MJC Théâtre  
Salle des fêtes  
MJC

**Samedi 20 mai**

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

**Mercredi 24 mai**

MJC Théâtre  
Salle des fêtes  
MJC

**Mercredi 31 mai**

MJC Théâtre  
Salle des fêtes  
MJC

### Juin

**Jeudi 1er juin**

ADMR  
Centre culturel  
ADMR

**Dimanche 4 juin**

Brocante comité des fêtes  
Salle des fêtes  
Comite des fêtes

**Mercredi 7 juin**

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

**Jeudi 8 juin**

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

**Mercredi 7 juin**

Théâtre MJC  
Salle des Fêtes  
MJC

**Samedi 10 juin**

Marche semi nocturne du  
tennis  
Chapelle de la Faigne  
Vigilante Tennis

**Samedi 10 juin**

Art Floral  
Centre culturel  
MJC

**Dimanche 11 juin**

Randonnée orientation et  
découverte  
Rand'aune et loir

**Dimanche 11 juin**

GALA MJC  
Espace Ronsard  
MJC

**Samedi 17 juin**

Assemblée Générale du  
Foot + Foot en famille  
stade  
Vigilante Foot Ball

**Vendredi 23 juin**

Kermesse Ecole Notre  
Dame  
ECOLE NOTRE DAME

**Samedi 24 juin**

Fête de la musique  
Centre Ville

**Dimanche 25 juin**

Guinguette du comité des  
fêtes  
Plan d'eau  
Comité des fêtes

**Vendredi 30 juin**

Assemblée Générale  
Centre cultruel  
MJC

### Flore Atouts

Boutique en ligne  
Bijoux et accessoires fantaisie sur  
[www.floreatouts-lesbijoux.fr](http://www.floreatouts-lesbijoux.fr)  
E-mail [contact@floreatouts-lesbijoux.fr](mailto:contact@floreatouts-lesbijoux.fr)  
Tél/ 06.24.63.01.42

### Création graphique Web design

Sites Internet

Plaquettes commerciales

Catalogues

Cartes de visite

Faire-parts

Pubs véhicule

Photos HD, Logos, Flyers...

**02 43 44 28 23**

**contact@zigzag.click**

Mayet

# L'Antenne



MAYET 2017  
Ciné Photo Vidéo Club Georges Méliès  
MAYET (France)

16è SALON INTERNATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE  
Du 29 AVRIL AU 14 MAI 2017

**Décembre 2016**

B u l l e t i n m u n i c i p a l